

**L'HABITATION *GRAND-MARÉE*
DANS LE
QUARTIER DE ROURA,
SON HISTOIRE, SES HABITANTS
ET
LE VILLAGE *GALIBOIS***



ans, sans faire efface
à cinq heures du ma
Village Galibois, a
qu'il nous présente

SOMMAIRE

Introduction

1. L'HABITATION DE *GRAND MARÉE*

- 1-1 La localisation page 3
- 1-2 Historique des propriétaires page 5
 - 1-2-1 Urbain Flotte, avant dernier propriétaire page 6
 - 1-2-2 Montano Alcindor, dernier propriétaire connu page 7
- 1-3 Descriptif des bâtiments et des cultures
 - 1-3-1 Inventaire de 1829 page 8
 - 1-3-2 Inventaire de 1848 page 8
 - 1-3-3 Évolution des bâtiments entre 1829 et 1848 page 10
 - 1-3-4 Évolution des cultures entre 1829 et 1848 page 10
 - 1-3-4-1 Les arbres à épices page 10
 - 1-3-4-2 Le rocou page 10
 - 1-3-4-3 Les vivres et le manioc page 11
- 1-4 Les vestiges actuels
 - 1-4-1 Ensemble des structures en pierre de la terrasse page 11
 - 1-4-2 Les cases à esclaves page 12
 - 1-4-3 La rocourie page 13
 - 1-4-4 Les canaux page 13

2. ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE *GRANDE MARÉE*

- 2-1 La population en 1848 lors de l'abolition de l'esclavage
 - 2-1-1 Sa composition page 14
 - 2-1-2 Son devenir page 15
- 2-2 Les nouveaux occupants après 1848
 - 2-2-1 Leurs origines page 15
 - 2-2-2 L'âge de cette nouvelle population page 16
- 2-3 L'évolution chiffrée de sa population
 - 2-3-1 Les chiffres page 16
 - 2-3-2 Les événements marquants page 17

3. LE VILLAGE *GALIBOIS*

- 3-1 Les habitants et les habitations recensées sur l'état civil
 - 3-1-1 Les premiers propriétaires de *Galibois* page 19
 - 3-1-2 La localisation des habitations à *Galibois* page 21
- 3-2 Informations données par les actes notariés
 - 3-2-1 Sur le canal de la crique *Roche Plate* page 24
 - 3-2-2 Sur la production de graines de rocouyers page 25
- 3-3 Le devenir des habitations de *Galibois* page 25
- 3-4 Les vestiges archéologiques
 - 3-4-1 L'habitation *la Renaissance* page 29
 - 3-4-2 Le site le long du marais page 30
 - 3-4-3 L'habitat de la crique *Roche Plate* page 31
 - 3-4-4 Description des moulins à bras page 32

Conclusion

LES ANNEXES

page 34

page 36

Introduction

Dans les années 1750, la montagne Gabrielle sur la commune de Roura en Guyane fait l'objet de cultures et on commence, dès 1779, à y cultiver des girofliers avec l'habitation des épiceriers dite *la Gabrielle*. L'ouverture d'un canal pour rejoindre cette habitation facilite l'accès à de nouvelles terres et c'est, dans ce contexte, que se crée l'habitation *Grand-Marée*.

C'est l'histoire de cette habitation du dix neuvième siècle particulièrement intéressante par la nature de ses bâtiments liés aux productions de girofle et de rocou et par la bonne conservation de ses différents édifices que nous allons étudier.

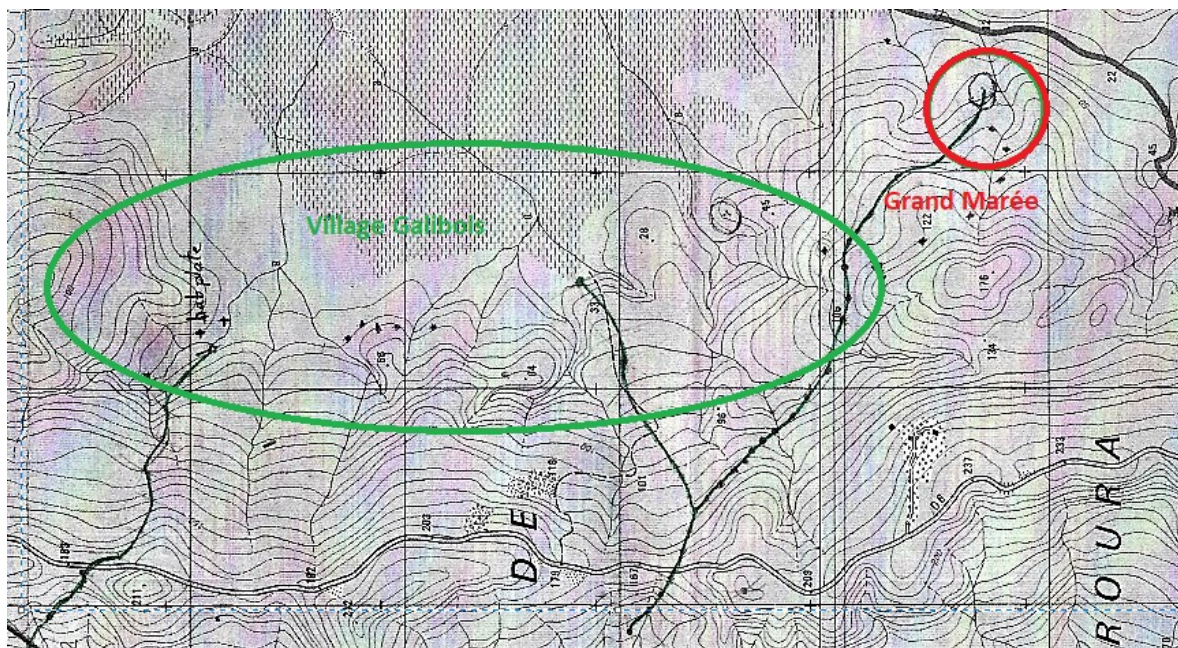
Puis, nous nous intéresserons au devenir de sa population après l'abolition de l'esclavage de 1848. Enfin, nous retracerons l'histoire du village de *Galibois* intimement lié à celui de l'habitation de *Grand Marée* et nous ferons un bref inventaire des vestiges archéologiques qui s'y trouvent actuellement.

1. L'HABITATION DE GRAND MARÉE

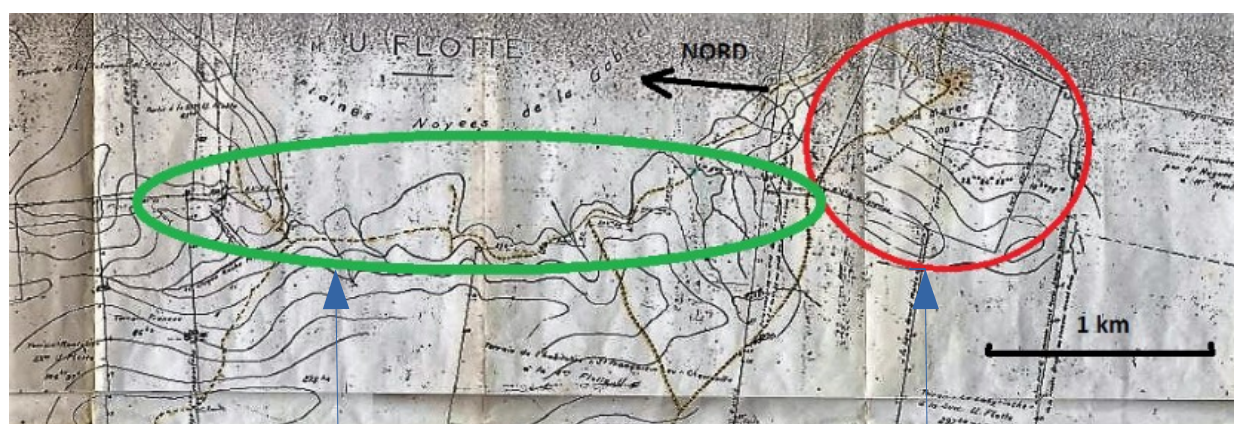
1-1 Sa localisation

On y accède après trois heures de marche sur un layon de randonneurs qui rejoint une crique dénommée *Saint Martin* (anciennement *Grande Marée*) à partir de la route de Kaw. La possibilité de la rejoindre par la voie des eaux comme on le faisait autrefois est de nos jours impossible. En effet, la crique *Saint-Martin* est totalement obstruée par la végétation au niveau du marais de la Gabrielle.





Carte IGN au 1/25 000°



Village Galibois

Habitation Grand Marée

Carte de la succession Flotte de 1869- DAC Guyane

1-2 Historique des propriétaires

Le 31 mars 1803 (an 11 10 germinal), Guérineau, pharmacien à Cayenne, demande à Victor Hugues une concession¹ près de la Gabrielle.

« Citoyen, je désirais depuis quelque temps être habitant, mais des circonstances difficiles m'ont fait différer jusqu'à ce moment ci pour vous prier de m'accorder une concession auprès de la Gabrielle sur une [?] est limitée de celle du citoyen Martin.

L'attente où je suis de quelque fonds que j'ai de ma famille à cette intention et que je recevrai incessamment m'engage à vous en faire la demande. »

Le 4 novembre 1803 (12 brumaire an 12) Hugues concède *au citoyen Guérineau un terrain de mille pas carrés² sur la rive gauche du ruisseau Grande Marée³ au sud ouest de la Gabrielle⁴.*

Une autre archive⁵ indique que Guérineau est, en réalité, associé à Louis Vogt lors de l'attribution de la concession en 1804. Ils s'associent par un acte en date du 3 messidor an 12 (22 juin 1804), reçu par Pagenaut notaire, pour la culture du dit terrain limitrophe avec *la Gabrielle*. Louis Guérineau décède en 1810, laissant Jean Lesage pour son légataire universel. Ce dernier s'associe alors la même année avec Louis Vogt, dans une nouvelle société de culture.

Un document⁶ d'archive signale le 25 novembre 1810, Célestin Lalanne, nouveau propriétaire suite à une vente aux enchères. Ce dernier revend quatre jours après, pour 142 300 francs, l'habitation à Jean Lesage et à Louis Vogt. Cette épisode d'achat et de revente reste actuellement sans explication.

Louis Vogt décède en décembre 1817 laissant une femme Mlle Marie Silvie Barthélémy avec laquelle *« il était commun en biens »* et trois enfants en bas âge, Louis Victor, Joséphine et Georges. Joséphine et Georges décéderont peu de temps après.

En 1829, la propriété est mise en vente aux enchères au prix de 210 165 francs pour régler la succession de Louis Vogt. A l'issue de celle ci, son fils, Louis Victor en possède les cinq seizième qu'il vend le 13 avril 1838⁷ à Jean Lesage, l'ancien associé de son père.

Le 26 février 1842, un encart paraît dans la *Feuille de la Guyane française* pour annoncer la vente de tout le patrimoine de Lesage dont l'habitation *Grand-Marée*. Aucun acheteur ne se présente et à la mort de Jean Lesage en 1848, ses biens sont de nouveau mis en vente afin de liquider sa succession.

Une première estimation du prix de *Grand-Marée* est fixée à 86 605 francs dans le cahier des charges de la succession y compris la valeur de vingt six esclaves et une annonce parait dans la *Feuille de la Guyane Française* du 27 mai pour une vente aux enchères. L'abolition de l'esclavage annoncée deux mois avant sa date d'effet au 10 août amène une modification du prix de l'habitation. Celui ci est maintenant proposé à 54 800 francs, somme indiquée dans la *Feuille de la Guyane Française* du 21 juillet. L'adjudication définitive du 21 août ne trouve aucun acheteur et une

1 Archive départementale de la Guyane, L41.

2 Un carré ou carré équivaut à environ 0,95 hectare.

3 Ce ruisseau dit Grande Marée, actuellement dénommé crique Saint-Martin sur la carte IGN au 25 000 ° alimente la rivière de la Gabrielle au niveau du marais du même nom. Il sert de limite de propriété avec l'habitation *la Reconnaissance* à Joseph Martin, directeur de l'épicerie royale de *la Gabrielle*.

4 Archive départementale de la Guyane, 3P2.

5 Archive départementale de la Guyane, X.270, cautionnements divers 1829-1870.

6 Archive départementale de la Guyane, acte notarié 452 du 29 novembre 1810, notaire Pagenaut.

7 Archive départementale de la Guyane, 2E-1/32, acte n°522 du 8 décembre 1856 du notaire Joseph Dechamp.

adjudication au rabais est organisée le 16 septembre. La veuve de Lesage se porte acquéreuse de l'habitation Grand-Marée pour le prix de 12 000 francs soit moins de quatre fois la valeur estimée!

Le 10 février 1849, Urbain Flotte, signe avec la veuve Lesage un contrat de bail sous seing privé pour affermer cette habitation au prix de 2000 francs par an payable par trimestre échu. Le 21 janvier 1852, dans un acte⁸ notarié, son statut de fermier est prolongé de quatre ans avec une réduction du prix de la ferme à 1500 francs avec effet au 10 août 1851 contre la promesse d'achat de l'habitation pour la somme de sept mille francs. Le 8 décembre 1856⁹, il devient le propriétaire de *Grand-Marée* conformément à cette promesse de vente. Entre temps, le 30 mai 1853, Flotte signe une promesse pour la vente d'une partie de *Grand-Marée* (7 hectares) à Célestin Lussan, cultivateur sur l'habitation voisine *la Reconnaissance*. Le prix est de 1600 francs avec un paiement étalé sur huit ans. Il est conclue en *graine de rocou, fraîche, mûre, propre et non mouillée dont la livraison se fera à l'usine centrale de Grand-Marée*¹⁰. Cette vente ne sera jamais effective et un acte¹¹ notarié du 15 février 1862 l'annule.

Urbain Flotte décède en 1865. Lors du règlement de sa succession en 1869 ses nombreuses propriétés sont vendues aux enchères dont l'habitation *Grand-Marée*. L'annonce parue dans *la Feuille de la Guyane Française* pour l'adjudication judiciaire du 18 octobre 1869 indique :

« [...] en maison à maître, manufacture à girofle, ancienne roucourie en ruines, bâtiments de servitude, cases destinées au logement des travailleurs, plantation de girofliers et de carapas, arbres fruitiers, terres non cultivées, le tout d'une contenance d'environ cent trente hectares et quelques objets mobiliers de peu de valeur ;
La dite habitation bornée dans son ensemble : au nord, par la propriété du sieur Baptiste Labrador, [...]»¹² »

C'est Montano Alcindor qui se porte acquéreur de la propriété pour la somme de 4525 francs.

Aujourd'hui, le cadastre mentionne comme propriétaires du terrain les "héritiers de *Grand-Marée*".

Attardons nous sur les passages de Jean Urbain David Flotte et de Montano Alcindor à *Grand Marée*.

1-2-1 Jean Urbain David Flotte, l'avant dernier propriétaire

En 1848, seul 6 hectares de rocouyers sont cultivés et la production de la pâte de rocou se fait avec un matériel vieillissant d'après un inventaire dressé cette année¹³.

« Neuf vieux canots à rocou [...] Un grand canot en mauvais état »

Flotte, devenu propriétaire, relance la production du rocou en achetant les terres des anciennes habitations délaissées aux alentours de *Grand Marée* et en embauchant du personnel supplémentaire.

Il achète ainsi le 25 juillet 1850 l'habitation *le Labyrinthe* à Gabriel Berville et la morcelle.

Les acquéreurs sont :

8 Archive départementale de la Guyane, 2E-1/25, acte n°29 du 21 janvier 1852 du notaire Joseph Dechamp.

9 Archive départementale de la Guyane, 2E-1/32, acte n°522 du 8 décembre 1856 du notaire Joseph Dechamp.

10 Archive départementale de la Guyane, 2E-1/26, acte n°153 du 30 mai 1853 du notaire Joseph Dechamp.

11 Archive départementale de la Guyane, 2E-1/32, acte n°54 du 15 février 1862 du notaire Dunezat.

12 Archive départementale de la Guyane, *Feuille de la Guyane Française* de 1869.

13 Archive départementale de la Guyane, 2E-1/21, acte n°68 du 13 mai 1848 du notaire Joseph Dechamp.

- Jean baptiste Marc Plotto et Mathieu Platonnet le 12 août 1850 avec 40 hectares
- Florentin Boudet le 1 octobre 1850 avec 15 hectares
- Guillaume Sanpeur le 20 juillet 1852 avec 12 hectares
- Gaspard Gassini et consorts le 20 juillet 1852
- Victoire dite Quenson le 1 septembre 1854 avec 11 hectares

Flotte instaure un nouveau modèle économique avec ce premier achat. A l'image des promoteurs d'aujourd'hui, il morcelle en lots son terrain en donnant la possibilité aux acquéreurs d'un paiement non pas en numéraire mais en *graines de rocouyers, mûres, propres, fraîches et non mouillées, rendues aux frais de l'acquéreur à son usine centrale de Grand-Marée*¹⁴. Il sous traite ainsi à ces nouveaux propriétaires, anciennement esclaves et libres seulement depuis 1848, son futur approvisionnement en graines de rocouyers.

Entre temps, le 16 novembre 1853, il signe un bail à ferme au prix de 200 francs par années avec les héritiers Martin pour cultiver leurs terrains de la rive gauche du canal Martin, contigus à sa roucourie.

Le 11 février 1854, il achète les habitations *Saint François* et *Trois Bassins* à la veuve Poupon qu'il morcelle également en de nombreux terrains sur lesquels nous reviendrons un peu plus loin.

Le 24 février 1855 il achète l'habitation Montalis à la veuve Berteau.

Le 10 août 1855, il achète des terrains de l'habitation Patawa à Vendôme.

En 1856, il achète l'habitation Beauséjour à Claude François Champ Rigaud du Montel.

Et en 1862, il se lance dans l'orpaillage en créant une société pour exploiter l'or sur son terrain de Montalis.

1-2-2 Montano Alcindor dernier propriétaire connu

Le 8 octobre 1853, les parents de Montano Alcindor consentent par acte notarié¹⁵ au mariage de leur fils avec Marguerite Labrador.

Ensuite le nom de Montano Alcindor est cité dans un acte notarié passé avec Flotte le 22 juillet 1854. Celui ci porte sur une autorisation de culture sur une portion des terrains de l'habitation *le Labyrinthe* en vue de cultiver autant de rocouyers qu'il le peut. Il est alors habitant de *Grand Marée*.

Puis le 28 août 1866, un contrat de mariage est signé devant notaire avec Marguerite Labrador, fille d'anciens esclaves de notre habitation. Le mariage à l'état civil a lieu le 9 décembre 1866 à Roura.

Huit enfants dont le premier est né en 1844 sont alors légitimés. Propriétaire depuis de la vente aux enchères de 1869, la famille continue à occuper les lieux.

Montano et Marguerite décèdent en 1870. et en 1889 un acte¹⁶ d'état civil de la commune de Roura. indique le décès de Lucette Edzina âgée de 6 ans, fille de Daniel Alcindor, un des fils, et de feu Gertrude Polycarpe.

En fait, la dernière occupante pourrait être, au vu des derniers documents retrouvés à ce jour, Angélique Clino¹⁷ morte en 1893, mère des enfants d'Elie Auguste Alcindor, fils de Marguerite et de Montano Alcindor.

Il est à noter le destin de Marguerite Labrador, esclave de *Grand Marée* qui deviendra en 1869 la

14 Archive départementale de la Guyane, 2E-1/27, acte n°340 du 8 septembre 1854 du notaire Joseph Dechamp.

15 Archive départementale de la Guyane, 2E-1/26, acte n°298 du 8 octobre 1853 du notaire Joseph Dechamp.

16 Anom /état civil /Guyane /Roura /décès /1889.

17 Voir en annexe la généalogie des familles Alcindor et Labrador.

propriétaire de cette habitation. Quant à son fils Elie Auguste, il deviendra maire de Roura en 1883 !

1-3 Descriptif des bâtiments et des cultures

Lors des ventes aux enchères de 1829 et 1848, des inventaires sont établis. Ceux ci nous permettent en partie de reconstituer la vie de cette habitation entre ces deux dates. Pour les années antérieures nous n'avons, pour le moment, retrouvé aucun document qui pourrait nous fournir des indications.

1-3-1 Descriptif du 30 juin 1829¹⁸

« La dite habitation est formée sur un terrain de mille pas carrés ayant terres hautes, terres basses, savanes, bois debout et abattu, les bâtiments consistent en

- 1. une maison à maître ayant 53 pieds¹⁹ de face sur 30 de largeur, bâti sur maçonnerie²⁰ en charpente, couverte en bardeaux.*
- 2. Une servitude en charpente de 30 pieds de longueur sur 15 de largeur, montée sur maçonnerie, divisée en deux chambres, l'une servant de cuisine et l'autre de chambre à cassave.*
- 3. Neuf cases à nègre de 30 pieds sur 15 de largeur dont trois montées sur maçonnerie, plus deux de même dimension couvertes en paille.*
- 4. Une Rocourie de 100 pieds de longueur sur 32 de large, en charpente, couverte en bardeaux.*

L'atelier est composé de cinquante-quatre esclaves de tout âge; savoir : trente sept nègres, douze négresses, deux négrillons, trois négrittes, dénommés et désignés plus au long au cahier des charges déposé en l'étude de M REVOIL, notaire.

Les plantages consistent en huit carrés de rocou de 6 ans, trois mille huit cents pieds de girofle de tout âge, mais plus de 2000 pieds en plein rapport, quatre cent pieds de cannelliers et dix quarrés de vivre.

Les ustensiles et outils consistent en canots à rocou, chaudières à rocou, caisses pour faire sécher le girofle, haches, sabres, pelles, houes, etc... »

1-3-2 Inventaire du 7 avril 1848²¹

Cet inventaire est rédigé avec celui de l'habitation *Petit Cayenne* afin de régler la succession de Jean Lesage, le propriétaire de ces deux habitations, mort en 1848.

« Etablissements

Maison à maître

18 Archive départementale de la Guyane, Feuille de la Guyane du 30 juin 1829.

19 Un pied équivaut à 0,325 mètre soit 17,225 mètres pour la longueur de la maison.

20 Ce terme désigne un soubassement constitué d'un assemblage de pierres qui constitue actuellement l'essentiel des vestiges visibles.

21 Archive départementale de la Guyane, 2E-1/21, acte n°68 du 13 mai 1848 du notaire Joseph Dechamp.

*Cette maison est à étage, elle a vingt mètres de long sur treize de large, elle est en bon état estimée 6000 francs
Dans une chambre , il existe une petite armoire, dix lampes en cuivre
[...]*

Sécherie

*Case de vingt sept mètres soixante centimètres de long sur huit de large, montée sur patins en briques ayant sur la face de devant et sur celle de derrière quarante huit patins en briques de chaque côté sur lesquels reposent les tiroirs à girofle., le tout estimé six mille francs.
Dans une pièce à l'ouest deux tables à girofle et douze bancs estimés cent cinquante francs
Soixante tiroirs avec portes fermant à clef estimés douze cent francs ;*

Atelier

[26 esclaves]

Cuisine

*Case en charpente montée sur fondations en maçonnerie ayant onze mètres de long sur cinq mètres de large, couverte en bardeaux, estimée douze cent francs.
Un four, un foyer et trois platines montées le tout estimé deux cent francs.*

Hôpital

*Case en charpente semblable à celle décrite ci dessus divisée en trois pièces avec lits de camp estimée douze cent francs.
Une cloche montée dans la galerie de la maison à maître estimée trente francs.*

Plantages

Girofliers, quatre mille girofliers en rapport de divers âges estimés vingt quatre mille francs.

Un abatis de quatre hectares contenant six cent pieds de girofliers de l'âge seize à dix huit mois estimés quinze cent francs.

Le dit abatis est aussi planté en manioc de six mois estimé trois cent francs.

Un abatis en manioc contenant quatre cent cinquante pieds de girofliers de quatre mois estimé huit cent francs.

Cafeyers, cinq cent cafeyers dont cent seulement en rapport, estimés cent cinquante francs.

Canéliers²², quatre cent canéliers estimés quatre cent francs

Muscadiers, cinq muscadiers en rapport estimés soixante francs.

Un abatis de neuf hectares manioc d'un an estimé seize cent vingt francs.

Trois hectares manioc nouvellement plantés estimés cent francs ;

Un abatis manioc nommé gros bois roche, environ deux hectares manioc de six mois, estimé cent quatre vingt francs.

L'abatis [?] rocou de deux hectares planté en manioc bon à manipuler estimé trois cent francs.

Un autre abatis de deux hectares planté en manioc, le dit abatis appelé Catira, estimé cent quatre vingt francs.

Rocou, un abatis de rocouyers contenant six hectares estimé quatre cent francs.

Cases à nègres

22 L'orthographe du mot est variable: canélier, cannelier ou canellier.

Sept cases de dix mètres de long sur cinq mètres de large construites en charpente couvertes en bardeaux et montées sur maçonnerie, estimées mille deux cent francs.

Rocourie

Bâtiment en charpente de trente quatre mètres de long sur onze mètres de large couvert en bardeaux neufs, estimé trois mille francs.

Neuf vieux canots à rocou et une pille estimés deux cent francs.

Deux chaudières à rocou montées sur maçonnerie, estimées huit cent francs.

Un grand canot en mauvais état, estimé cent cinquante francs. »

1-3-3 Évolution des bâtiments entre 1829 et 1848

Dix neuf années séparent ces deux inventaires et des modifications notoires apparaissent.

On note ainsi la présence d'un nouveau bâtiment dénommé « sécherie » pour le girofle en 1848. En 1829, l'inventaire indiquait uniquement la présence de caisses à sécher. Maintenant, nous avons un véritable bâtiment monté sur des patins²³ en briques et muni de tiroirs pour le séchage.

On trouve également une nouvelle construction que l'on dénomme l'hôpital divisé en trois pièces. Ces séparations permettaient d'isoler les hommes et les femmes malades. Ceci est à mettre en corrélation avec l'amélioration de la vie des esclaves décidée par le gouvernement à la veille de l'émancipation. On retrouve cette même volonté de changement dans la modification des cases des esclaves. Dorénavant, celles ci sont toutes établies en élévation sur des maçonneries et couvertes en bardeaux pour un meilleur confort de vie.

1-3-4 Évolution des cultures entre 1829 et 1848

L'ancien propriétaire Vogt, en régisseur de l'habitation *la Gabrielle* cultive lui aussi des arbres à épices sur son habitation. On retrouve ainsi des girofliers, des canneliers et des muscadiers. A ces arbres, il associe la culture du rocouyer, plantation commune à la plupart des habitations de la colonie et bien sûr, la culture des vivres avec le manioc.

1-3-4-1 Les arbres à épices et caféiers

- Le nombre de girofliers augmente légèrement en passant de 3800 à 5050 pieds. On note des plantations récentes, 16 à 18 mois ainsi que 4 mois. Dans l'inventaire de 1848, on associe les plantations avec la culture du manioc dans le but de protéger les jeunes arbres des ardeurs du soleil.
- Les canneliers sont toujours au nombre de 400 et on précise en 1848 la présence de 5 muscadiers.
- En 1848, on mentionne 500 caféiers avec une centaine en plein rapport. Pour 400 d'entre eux, on a donc effectué de nouvelles plantations.

1-3-4-2 Le rocou

On assiste à une diminution des plantations de deux hectares qui passent de huit à six hectares entre les deux dates.

23 Assemblage de briques et de pierres sur lequel repose un poteau en bois.

1-3-4-3 Les vivres avec le manioc

Le manioc transformé en couac était la principale nourriture des habitants à cette époque. Les surfaces plantées sont importantes, 10 quarrés de vivre²⁴ (équivalent à 10 hectares) en 1829 et 18 hectares en 1848. Une partie de cette production devait être donc vendue en 1848 compte tenu de la diminution du nombre d'esclaves vivant sur l'habitation.

A 4 mois de l'abolition de l'esclavage, l'atelier des esclaves ne comporte plus que 26 individus au lieu des 54 de 1829 et des 48 en 1832²⁵. Néanmoins les surfaces cultivées sont en augmentation et des plantations nouvelles sont effectuées. Cette diminution du nombre des esclaves devait être donc relativement récente.

Aujourd'hui, la végétation recouvre les lieux et seules les pierres, les briques et les vestiges enfouis témoignent de ce passé.

1-4 Les vestiges actuels

Trois ensembles identifiés composent cette ancienne habitation. Le premier situé sur une terrasse aménagée comprend la maison à maître, la cuisine, l'hôpital, la sécherie et un bâtiment non identifié. Le second ensemble, en contrebas du premier comprend les cases à esclaves. Le troisième, situé plus en retrait est la rocourie près de laquelle est visible un grand canal utilisé pour le drainage des anciennes terres cultivées. La rocourie était toujours éloignée de l'habitation par rapport aux odeurs dégagées lors de la préparation de la pâte à rocou.

1-4-1 Ensemble des structures en pierre de la terrasse

Un mur de soutènement de 35 mètres de long pour une hauteur d'environ 1,80 mètres en pierres ouvert par un escalier délimite du côté de la crique Grande Marée une grande terrasse aménagée dans la pente de la colline. A trente mètres en arrière, dans l'axe de l'escalier de 7 marches en pierres taillées dans la cuirasse latéritique dite roche à ravets se trouve l'ancienne maison à maître. Une assise dite maçonnerie dans l'inventaire d'une cinquantaine de centimètres de hauteur constituées en pierres taillées limite le pourtour de la construction dont les dimensions sont respectivement de 18,5 mètres pour la longueur et 13,5 mètres pour la largeur. Des briques recouvrent actuellement cette surface ainsi que quelques carreaux en terre cuite de l'ancien carrelage. Un petit escalier en pierres enfoui sous la végétation mène à ce bâtiment du côté de la cuisine.

A quelque mètres de là, sur la gauche, deux murs de pierres encore partiellement debout et les restes d'un foyer nous indiquent l'emplacement de l'ancienne cuisine dont les dimensions sont conformes à l'inventaire de 1848. On y distingue, sur le côté, les foyers des trois platines utilisées pour la confection du manioc.

Un peu plus loin, plusieurs alignements de plots en briques et pierres dénommés *patins* dans l'inventaire signalent l'ancienne sécherie à girofle. Ce bâtiment en élévation d'environ 80 centimètres permettait d'entreposer les récoltes du girofle dans sa partie supérieure et de sécher celles-ci dans des tiroirs coulissants dans sa partie inférieure. En effet, si la pluie survenait lors du

24 On peut penser qu'il s'agit de manioc.

25 Anom, 14 DFC 71-1032, inventaire des habitations par Siredey.

séchage des clous de girofle, on pouvait très facilement les soustraire à l'eau en rentrant les tiroirs sous la sécherie. Cet édifice est construit sur le même modèle que ceux de l'habitation voisine *la Gabrielle*. Un escalier en pierres encore visible situé à l'extrémité nord du bâtiment permettait d'y accéder.

Une assise rectangulaire de pierres taillées signale un autre bâtiment situé en arrière de la maison. Ses dimensions de onze mètres sur cinq, identiques à celles de l'inventaire de 1848, peuvent laisser penser que nous sommes en présence de l'ancien hôpital.

Immédiatement sur la droite, après avoir monté l'escalier, on rencontre un bâtiment qui ne ne figure dans aucun des deux inventaires. Plus loin, des alignements de pierres vers la cuisine signalent un dernier petit édifice.

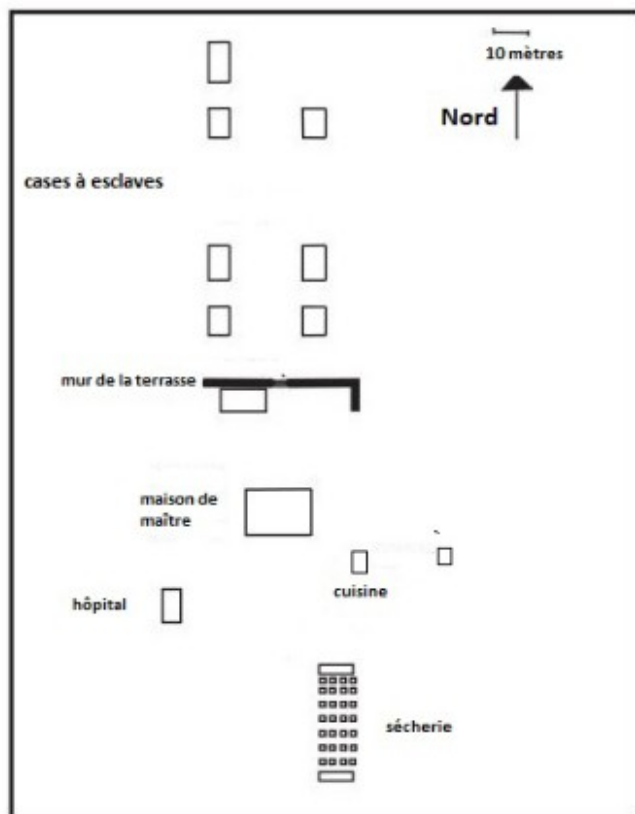


Schéma de l'habitation, 2018



Lidar, DAC Guyane, 2016



Carte succession Flotte, 1869

1-4-2 Les cases à esclaves

Elles sont réparties de part et d'autre d'une allée centrale de dix neuf mètres de largeur située en contrebas de l'escalier principal dans un terrain en pente douce. Ces cases rectangulaires au nombre de sept (nombre identique à celui de l'inventaire de 1848), d'une longueur variant entre huit et douze mètres et d'une largeur comprise entre cinq et six mètres ont leur plus grand côté parallèle à l'allée. Leurs assises sont faites de pierres taillées et de blocs bruts de pierres à ravets. Des

escaliers de deux à trois marches permettent d'y accéder.

Une ancienne hache²⁶ amérindienne a été trouvée en 2017 à la surface du sol à proximité immédiate de la première case de gauche. (photo ci dessous)



1-4-3 La rocourie

Un chemin partant des cases à esclaves en direction des marais de la Gabrielle est dessiné sur la carte de Flotte²⁷. Un assemblage de pierres au niveau d'un ruisseau, en contrebas des cases à esclaves permet de situer un ancien pont sur ce chemin. Puis en suivant la direction indiquée sur la précédente carte, on découvre à une centaine de mètres ce que Flotte appelait *l'usine centrale de Grand-Marée* ou la rocourie, mentionnée en 1829 et 1848. Au sol, un petit soubassement rectangulaire en pierres taillées de roches à ravets indique la présence d'un bâtiment de 34 mètres de longueur sur 11 mètres de largeur. Ces dimensions correspondent à la description de 1848. On y aperçoit des barres en métal, traces d'un ancien foyer, les cerclages métalliques des anciens tonneaux en bois et une balance en bon état de conservation.

Perpendiculairement et à quelques mètres de la rocourie se trouve une fosse de douze mètres de long sur deux mètres de large et d'une profondeur d'environ un mètre. Elle est délimitée par une bordure de pierres. Elle servait vraisemblablement à stocker l'eau utilisée en grande quantité lors de la fabrication de la pâte de rocou. Un petit canal encore visible d'une centaine de mètres alimentait ce bassin en provenance du ruisseau qui coule au bas des cases à esclaves. Plus précisément, son origine se situe au niveau de l'ancien pont mentionné auparavant.

Des petites fosses se retrouvent de même à proximité de la la rocourie de l'habitation *la Caroline*. Après 1848, Flotte, en tant que fermier puis propriétaire y fabrique toujours du rocou. En 1858²⁸, en installant sur les bords du canal Laussat à Cayenne une usine à rocou avec une machine à vapeur, on peut supposer qu'il cesse d'exploiter son usine de *Grand-Marée*.

1-4-4 Les canaux

La rocourie surplombe l'intersection d'une crique qui se jette dans la crique *Saint Martin* avec un canal de drainage. Ce canal, d'une profondeur d'environ 2 mètres quand il rejoint la crique, pour une largeur de 3 mètres drainait sur environ 250 mètres les terres comprises entre le versant d'une colline, le début d'un marais et la rive gauche de la crique *Saint Martin*. De nombreux autres petits

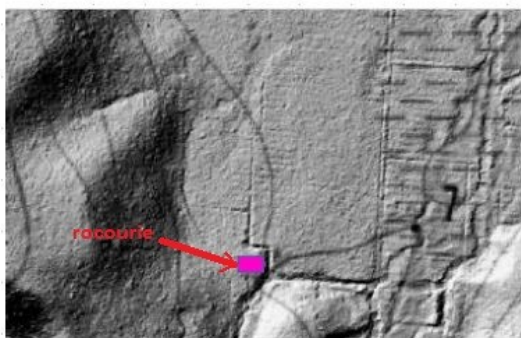
26 Elle se trouve actuellement à la DAC de Guyane.

27 DAC, Service archéologique, carte de 1869 de la succession de Flotte.

28 Archive départementale de la Guyane, *Feuille de la Guyane française* de 1858.

canaux encore visibles sur le terrain venaient se raccorder perpendiculairement à celui ci. Ce début d'assainissement des terres pourrait dater de 1853, année de signature d'un bail à ferme avec les héritiers de l'habitation voisine, *la Reconnaissance* anciennement à César Martin.

« Tout le terrain que possède ces sus dénommés [héritiers Martin] sur la rive gauche du canal Martin qui se jette dans le canal de la Gabrielle et ce tant en longueur qu'en largeur sans autres indications ²⁹»



Détail des canaux de drainage au nord est de la roucourie avec en rose l'emplacement de la roucourie
(Image Lidar, 2016, DAC Guyane)

2. ÉVOLUTION DE SA POPULATION

2-1 La population en 1848 lors de l'abolition de l'esclavage

2-1-1 Sa composition

Sur l'habitation, 24³⁰ habitants vivent dans sept cases lors de l'inventaire d'avril 1848 :

« Sept cases de dix mètres de long sur cinq mètres de large construites en charpente couvertes en bardeaux et montées sur maçonnerie, estimées mille deux cent francs³¹. »

Ces vingt quatre personnes³² ont une moyenne d'âge d'environ 45 ans. Le plus jeune a 14 ans et le plus âgé a 70 ans.

Cette population se répartit en deux groupes. Quatre familles forment le premier groupe composé de 13 personnes comme suit :

- famille AINAY composée de la mère et de ses 4 enfants
- famille LABRADOR composée d'un couple et d'un enfant
- famille DIBLE composée d'un couple
- famille THEOTIS composée de la mère et de sa fille

29 Archive départementale de la Guyane, 2E/1 26, acte notarié du 13 novembre 1853 du notaire Dechamp.

30 Chiffre issu du site internet manioc.org ; l'annonce parue dans la *Feuille de la Guyane Française* cite 26 esclaves.

31 AD Guyane - 2E 1 / 21 : 1848, notaire Joseph Dechamp.

32 Site internet *Manioc.org*, affranchis de 1848 de l'habitation *Grand Marée*.

Onze célibataires dont 10 hommes et une femme constituent le second groupe d'habitants.

2-1-2 Son devenir

Treize des occupants, soit un peu plus de la moitié, restent sur l'habitation jusqu'à leurs morts. Les autres, partent comme cultivateurs sur d'autres habitations, deviennent propriétaires d'une nouvelle habitation ou vont à Cayenne, Kaw ou Roura. Ces départs ne sont pas immédiats ni massifs et s'étalent sur plusieurs années.

Intéressons nous en particulier à la famille de Baptiste Labrador, encore présente en 2017 à Roura. Baptiste Labrador, chef d'atelier est sans doute né sur cette habitation sur laquelle résident ses parents Georges et Amélie. Son père y décède en 1856 à l'âge de 66 ans. Quant à sa sœur Marguerite, elle habite dans un premier temps sur l'habitation voisine la *Reconnaissance* avant de demeurer plus tard sur *Grand Marée*.

En 1852, il se marie avec Flore Palmor et achète en 1854 à Flotte 14 hectares de terrains proches de *Grand Marée* en échange de graines de rocouyers.

En 1860, peu de temps après le probable transfert de la rocourie à Cayenne, sa famille s'installe sur les terres achetées en 1854 et fonde une habitation dite la *Renaissance* sise au village *Galibois*. Sa mère et sa femme y décèdent en 1870. Quant à lui, il y décédera en 1879.

A cette population originelle de *Grand Marée* va s'adjoindre, dans les années suivantes, des nouveaux habitants.

2-2 Les nouveaux occupants de *Grand Marée* après 1848

Mon étude du 1 avril 2018 recense 183 occupants entre les années 1848 et 1894 (46 années) dont 159 nouveaux arrivants (naissances et nouveaux travailleurs). Nous allons maintenant analyser les origines et les devenirs de cette population entrante.

2-2-1 Les origines

En 1848, l'habitation *Grand Marée* appartient à Lesage, propriétaire d'une autre habitation dite *Petit Cayenne*. Aussi, retrouvons nous, huit habitants originaires de *Petit Cayenne* venus s'installer sur *Grand Marée* dénommés comme suit:

Cascade Augustine; Dauban Chrétienne (Christine) ; Dible Bernard ; Yaya Denise ; Kaw Joseph ; Kaw Pauline ; Lemer Ernestine ; Lemer Marguerite.

Par ailleurs, dans le quartier de Roura, peu d'habitations offrent depuis la fin de l'esclavage du travail à la nouvelle population libre. *Grand Marée* avec une production agricole encore persistante attire donc les travailleurs. On y cultive en grande quantité des rocouyers et des girofliers³³.

Ainsi, la révolte des travailleurs engagés de l'habitation voisine la *Gabrielle* en 1854-1855 contre Trillet le nouveau fermier entraîne une migration importante de ceux ci vers *Grand Marée*. En 1854, « vingt un se sont engagés à *Grand Marée* ³⁴ ». Puis l'exode de presque tous les engagés de la *Gabrielle* en 1855 contribue à augmenter fortement le nombre de travailleurs sur *Grand Marée*.

33 Archive départementale de la Guyane, *Feuille de la Guyane Française* de 1861, 36,5 hectares cultivés en 1861.

34 Anom, GUY 75 H5 (23), lettre du 4 novembre 1855 de Trillet à Favard, directeur de l'intérieur.

On recense ainsi 52 de nos nouveaux habitants originaires de la *Gabrielle*

Comme de nombreuses autres habitations, *Grand Marée* emploie des travailleurs coolies. Ces derniers sont arrivés d'Inde par des convois étalés sur plusieurs années. Le premier de ceux ci arrive le 9 juin 1856 à Cayenne avec à son bord 786 travailleurs Indiens.

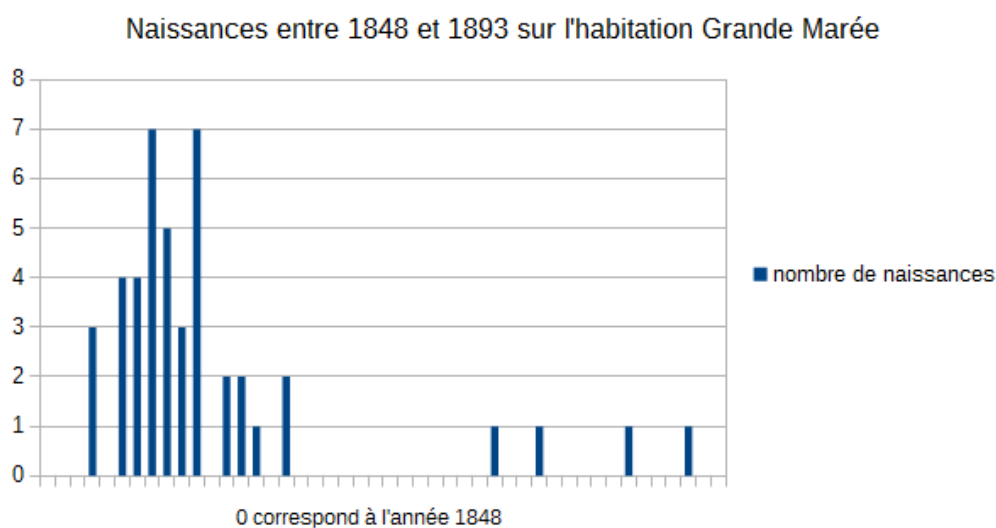
Parmi ces derniers, certains travaillent sur notre habitation comme l'attestent les décès de deux d'entre eux enregistrés en 1856 et 1857.

Les autres cultivateurs et cultivatrices entrants sont issus majoritairement des autres habitations du canton de Roura.

2-2-2-L'âge de cette population nouvelle

Autant la population initiale était relativement âgée (45 ans), autant la population entrante est plus jeune. Ainsi, on recense 46 naissances sur notre habitation entre les années 1848 et 1893.

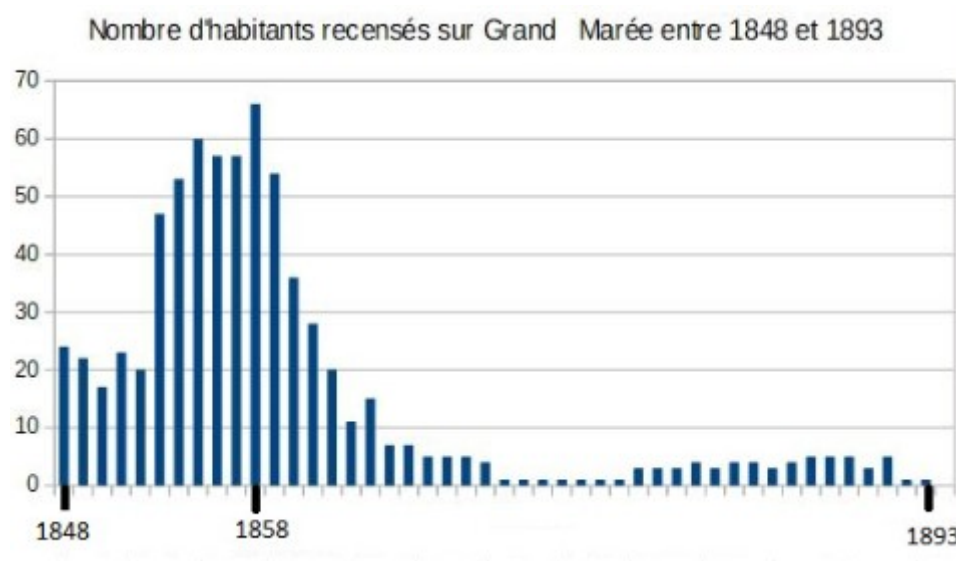
Ces naissances cessent en 1864 pour reprendre plus tard en 1878, 1881, 1887 et 1891. Ces quatre dernières naissances ont lieu au sein de la famille Alcindor propriétaire de l'habitation.



2-3 L'évolution de la population

2-3-1 Les chiffres

La population recensée progresse de 1853 jusqu'à 1858, année où elle est la plus importante avec 66 personnes. Elle décline par la suite rapidement jusqu'en 1865. Après cette année, seules les familles Alcindor-Labrador, Groke et Neraul résident encore sur l'habitation.



Initialement, en 1848, les habitants au nombre de 24 logeaient dans 7 cases situées au bas de la maison de maître. Qu'en est il des logements des 66 personnes recensées (chiffre bas) ? De nouvelles cases sont elles créés ? et à quels endroits?

Notre dernière habitante recensée est Angélique Clino, femme d'Elie Auguste Alcindor lors de son décès en 1893 sur l'habitation. Après cette année, aucune information retrouvée ne permet de savoir si l'habitation est encore occupée.

2-3-2 Les événements marquants

En 1848, la veuve Lesage devient propriétaire de *Grand Marée* suite à l'adjudication judiciaire prononcée lors de la mort de son mari en vue de régler la succession. Elle afferme en 1849, l'habitation à Urbain Flotte puis signe une promesse de vente avec ce dernier en 1852. On pourrait donc expliquer l'arrivée des travailleurs vers 1853, année où Urbain Flotte a la certitude de devenir propriétaire. 1853 marque aussi le début du fermage des terres de l'habitation la *Reconnaissance*. 1855 est l'année de l'exode des travailleurs de *la Gabrielle*. Ces deux événements peuvent expliquer l'arrivée d'une main d'œuvre importante en vue de cultiver ces nouvelles terres et d'assurer le fonctionnement de la roucourie.

En 1858, Urbain Flotte décide de se moderniser en installant une machine à vapeur pour son industrie du rocou. Du fait de l'éloignement important de l'habitation *Grand Marée* de Cayenne, il décide de créer son usine le long du canal Laussat à Cayenne, au lieu dit Petit Chalet. La proximité de ce canal relié à la crique Fouillée favorisait le transport des graines de rocouyers des producteurs des alentours de Cayenne.

« M Jean Urbain David Flotte a fondé son usine sur le terrain qu'il a acquis de Victor Rousseau St Philippe et Mme Caroline Elisabeth Louvrier St Mary, son épouse [...] sous signature privée en date du dix juin mille huit cent cinquante huit »³⁵

« AVIS

35 Archive départementale de la Guyane, 1 Mi 290, acte notarié du 14 août 1869 du notaire Louis Victor Marck.

M Flotte (Urbain) demande l'autorisation d'établir une machine à vapeur pour la fabrication du roucou sur la propriété de M. Saint-Philippe, dite le Chalet, située sur le canal Laussat, derrière le cimetière et le camp Saint-Denis. ³⁶»

Cette création d'usine semble effective en 1859 d'après la lecture de l'avis ci dessous paru dans la *Feuille de la Guyane Française* de 1859.

« AVIS

M. Urbain Flotte a besoin de mille stères de bois à brûler pour son usine, au Châlet ; les personnes qui voudront lui en fournir sont priés d'aller s'entendre avec lui³⁷. »

Cette nouvelle usine signera sans doute l'abandon de la roucourie de *Grand Marée* dans les années 1858-1859.

Par ailleurs, à cette même période, le girofle ne se vend plus du fait de la chute des cours. Ces deux causes, conjuguées, provoqueront sans aucun doute le départ des travailleurs.

Suite au décès d'Urbain Flotte en 1865, l'habitation *Grand Marée* est mise en vente aux enchères en 1869. Montano Alcindor³⁸, marié en 1866 à Marguerite Labrador achète l'habitation. Sa famille composée de sa femme et de deux ses deux fils, Edmond et Auguste Elie y réside en tant que propriétaire. A l'exception de Blaise Neraul, installé depuis au moins l'année 1853, ils semblent être les seuls occupants de *Grand Marée*.

En tenant compte des décès et des naissances sur l'habitation, environ 70 personnes partiront vers d'autres lieux. Les destinations de 40 d'entre elles n'ont pu être identifiées principalement du fait qu'elles sont encore vivantes après 1907, dernière année recensée sur l'état civil de la Guyane du site des Anom.

Par contre, l'étude de l'état civil de Roura nous indique un nombre important de départs vers un lieu dit « *village Galibois* ».

3. LE VILLAGE GALIBOIS

Cette dénomination « *Galibois* » apparaît pour la première fois sur un acte³⁹ d'état civil de 1858 avec la mention « village de Galibois ».

Par la suite, on note sur l'état civil de Roura les orthographes suivantes :

- Habitation Gallibois
- Habitation Gallybois
- Habitation Gatibois
- Village Gallibois
- Habitation « xxxxx » située au village Gallibois
- Lieu dit Gallibois

La dernière mention retrouvée de « *Galibois* » date de l'année 1883⁴⁰. Néanmoins, l'occupation de ce

36 Archive départementale de la Guyane, *Feuille de la Guyane Française* de 1858.

37 Archive départementale de la Guyane, *Feuille de la Guyane Française* de 1859.

38 Voir en annexe la généalogie des familles Alcindor et Labrador.

39 Anom, état civil de Roura, décès, acte 3 du 17 janvier 1858.

40 Anom, état civil de Roura, décès, acte 5 du 23 janvier 1883.

« village » se prolongera jusqu'aux décès des derniers habitants dans les années 1900.

3-1 Les habitations et les habitants recensés sur l'état civil

L'étude de l'état civil de Roura pour la période 1848-1907 identifie un certain nombre de noms d'habitations et d'habitants liés au lieu dit de *Galibois* à savoir :

- Habitation *Saint André* à Seran André
- Habitation *Saint Archange* à Probus Miche
- Habitation *Sainte Elisabeth* à ???
- Habitation *Sainte Elise* à la famille Polony
- Habitation *Saint Flavien* à Ismael Flavien
- Habitation *Saint Hippolyte* à Mickel Michel et Rivat Reine
- Habitation *Sainte Honorine* aux époux Molba et/ou Nevros et/ Jean Baptiste Probus
- Habitation *Saint Jean* à Silo Jean et Silo Toussaint
- Habitation *Saint Joseph* à Lamariface Joseph
- Habitation *Saint Ignace* à ???
- Habitation *Sainte Catherine* à ???
- Habitation *Sainte Marguerite* à Montauban Amédée
- Habitation *Sainte Thérèse* à ???
- Habitation *Sainte Victoire* à la famille Nordin
- Habitation *La Renaissance* à la famille Labrador
- Habitation *Mon Désir* à ???
- Habitation *Malakoff* à Zéphirin Rallop
- Habitation *Solférino* à Clément Limbourg
- Habitation *La marie* (peut être la première dénomination de l'habitation *Saint Joseph*)

Après 1883, seule l'habitation *Sainte Elise* avec dorénavant la mention « *sur la crique Gabrielle* » et non plus « *Galibois* » figure sur les actes d'état civil. Une dernière évocation de cette habitation date de 1903 avec la naissance de Roch Pierre Polony.

3-1-1 Les premiers propriétaires de Galibois

Après 1848, de nombreuses habitations du secteur de Roura déclinent et disparaissent faute d'une main d'œuvre servile pour les faire fonctionner. Un petit nombre d'entre elles dont *Grand Marée* maintiennent néanmoins une activité économique et signent des engagements de travail avec les nouveaux libres devenus alors des travailleurs rémunérés.

Avec Urbain Flotte, alors fermier de *Grand Marée* depuis 1849, débute en 1850, un processus d'acquisition des propriétés abandonnées ou sur le déclin. Ce dernier achète la propriété voisine du *Labyrinthe* qu'il commence aussitôt à morceler. Ses conditions de vente sont très simples : il vend les terres en échange de graines de rocouyers que l'acheteur doit livrer à l'usine de *Grande Marée*. C'est un système favorable aux deux partis : l'acheteur ne fournit pas de numéraire pour acquérir son terrain et le vendeur peut augmenter sa production de pâte de rocou.

Dans un premier temps, les habitants de *Grand Marée* ne s'intéressent pas aux terres de l'ancienne habitation le *Labyrinthe*. Par contre ils se portent acquéreurs en grand nombre de celles de

l'habitation *Saint François* et *Trois Bassins* achetées par Flotte en 1854.

L'étude des actes notariés d'achats des terres de *Saint François* et *Trois Bassins* fournit une liste des premiers habitants de *Galibois* à savoir :

NOM	Date acquisition	Superficie en hectares	Origine du propriétaire
Baptiste LABRADOR	8 septembre 1854	24	Grande Marée depuis 1848
Flavin ISMAEL	5 février 1855	8	Grande Marée depuis 1848
Bernard DIBLE	5 février 1855	8	Grande Marée en 1849
Felix HECTOR*	28 février 1855	8	Grande Marée depuis 1848 ; engagé
Figaro MERIBA**	28 février 1855	8	Grande Marée en 1855 ; engagé
Michel MICKEL et Reine RIVAT	28 février 1855	8	Grande Marée en 1855 ; engagés
Joseph LAMARIFACE	5 mars 1855	8	Grande Marée en 1853
Charles BORROMEE et Amédée MONTAUBAN	6 août 1855	10	La Gabrielle puis Grande Marée en 1855
Augustin SOSSO	6 août 1855	8	Chantier Houget en 1848
Philippe RESSOURCE	6 août 1855	8	?
Jean et Toussaint SILO	12 novembre 1855	10	La Gabrielle puis Grande Marée en 1854
Célestin LUSSAN	15 février 1862	8	La Reconnaissance en 1855

*Le 6 août 1855, Felix Hector vend son terrain à la famille de Julie Charlemagne composée de son père Jean François et de ses frères Noël et Joseph.

**Figaro Meriba décède le 16 avril 1855 sur l'habitation *Grande Marée*. Il était le père de Noël né le 2 mars 1855 sur *Grand Marée* de Julie Charlemagne.

Des nouveaux terrains sont ensuite vendus comme détachés d'une partie de habitation dite *Patawa* achetée par Flotte en 1855 à Jean Baptiste Vendôme.

« Ce terrain commencera aux limites de l'habitation St François avec l'habitation Pataoua. Il aura huit cents mètres de façade sur une profondeur qui partira des savanes jusqu'aux limites de l'habitation dite Berteau. »

Dans la réalité, les acheteurs s'installent sur les terrains de *Trois Bassins* comme le précise un acte notarié de 1869.

« Mais lors de l'adjudication les héritiers Flotte ont déclaré que les acquéreurs de ces portions de terrain s'étaient établis sur l'habitation Trois Bassins. »

Et les comparants reconnaissent que c'est à bon droit que ces acquéreurs ont créé leurs établissements sur la dite habitation Trois Bassins ainsi d'ailleurs que le démontrent les abornements qui leur ont été désignées par M David Flotte leur vendeur qui a déclaré par [?] qu'il avait lui même acquis les dites parties de terrains du propriétaire du terrain Patawa, tandis qu'elles provenaient de l'acquisition par lui faite de l'habitation Trois Bassins.⁴¹ »

Ces nouveaux acquéreurs sont :

NOM	Date acquisition	Superficie en hectares	Origine du propriétaire
Parfait JAMBE et Eléonore JAMBE son épouse	12 novembre 1855	10	La Gabrielle en 1848
Epoux MOLBA et époux NEVROS	12 novembre 1855	10	Molba : la Gabrielle en 1848 Nevros : ?
Léo POLONY, ses frères, ses sœurs et sa mère	12 novembre 1855	10	La Gabrielle puis Grande Marée en 1858
Zéphirin RALLOP et consorts	12 novembre 1855	10	La Gabrielle puis Grande Marée de 1855 à 1859
André SERAN	24 mars 1856	10	Kaw puis Grande Marée en 1858
Oscar NORDIN, Cloé Hildevert son épouse et Elzeart NORDIN son père	30 septembre 1856	10	La Gabrielle en 1848

3-1-2 La localisation des habitations à Galibois

L'acte notarié de 1862 concernant la vente par Flotte à Célestin Lussan d'un terrain est particulièrement intéressant car c'est l'unique texte qui précise la localisation du lieu dit *Galibois* (ou *Gatibois* dans l'acte).

« Une partie de terrain qu'il détache de celui des anciennes habitations St François et Trois Bassins, situé en cette colonie au quartier de Roura, au lieu dit Gatibois.

Cette portion de terrain contient huit hectares, elle a quatre vingt mètres de largeur sur mille mètres de profondeur [...] et est bornée à un bout par une savane noyée, à l'autre bout dans la direction de la montagne Balisier, par des terrains appartenants au vendeur; d'un côté par la propriété d'un sieur Charles Borromée et de l'autre côté par celle d'un sieur

41 Archive départementale de la Guyane, 1 Mi 267, acte notarié du 29 décembre 1869 du notaire Dechamp.

Michel Mickel »⁴².

Notre village se situe donc sur les terrains des habitations *Saint François et Trois Bassins que Flotte*, associé alors à Firmin Galliot avaient acheté à la veuve Poupon, fille Chevreuil, le 11 février 1854⁴³. Ces terrains sont bornés à l'ouest par la rivière Oyac, à l'est par les le marais de la Gabrielle, au sud par l'habitation *la Caroline* et au nord par les habitations *Montalis et Patawa*.

Les indications de bornages décrites dans les différents actes notariés permettent de positionner en partie les terrains de nos habitants.

En outre, une référence à la crique *Roche Plate* dans un de ces actes notariés permet de les positionner les uns par rapport aux autres.

« Le canal projeté [crique Roche Plate] par les vendeurs commencera près du terrain présentement vendu ⁴⁴ ». [terrain de Borromée et Montauban]

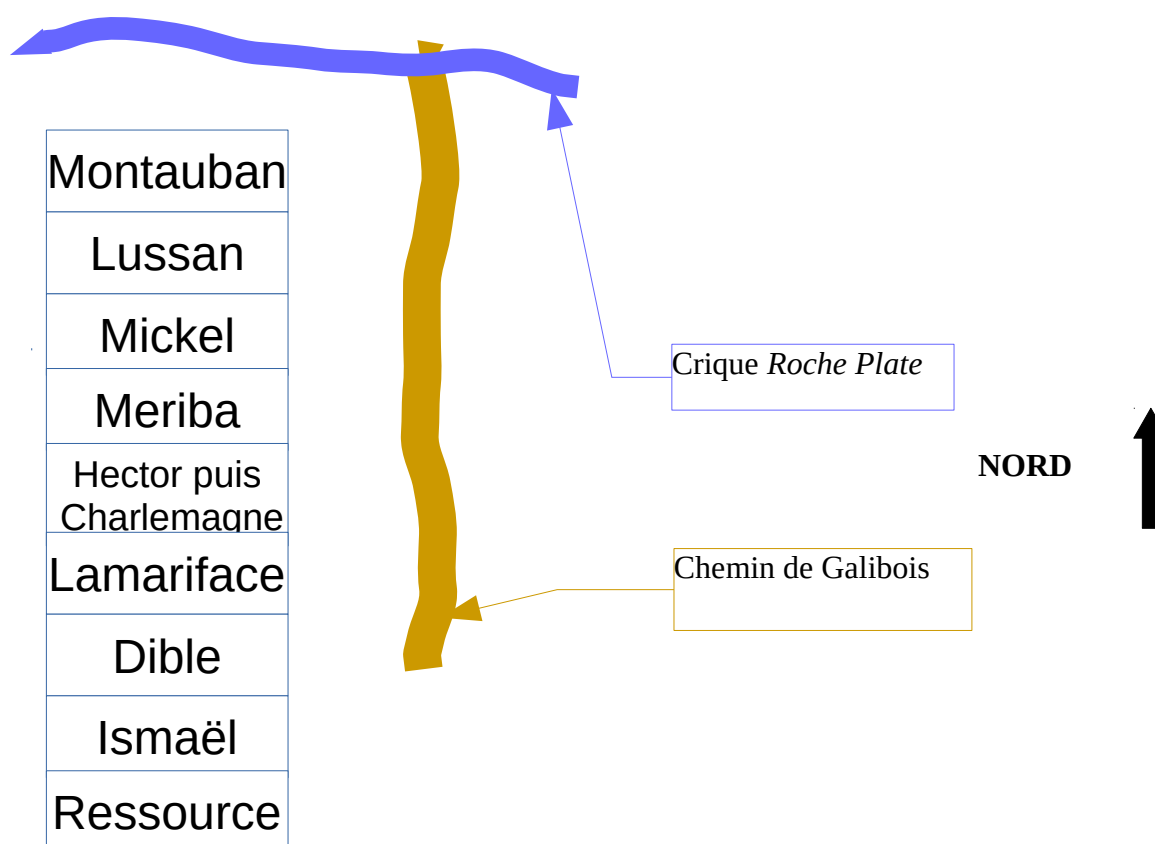


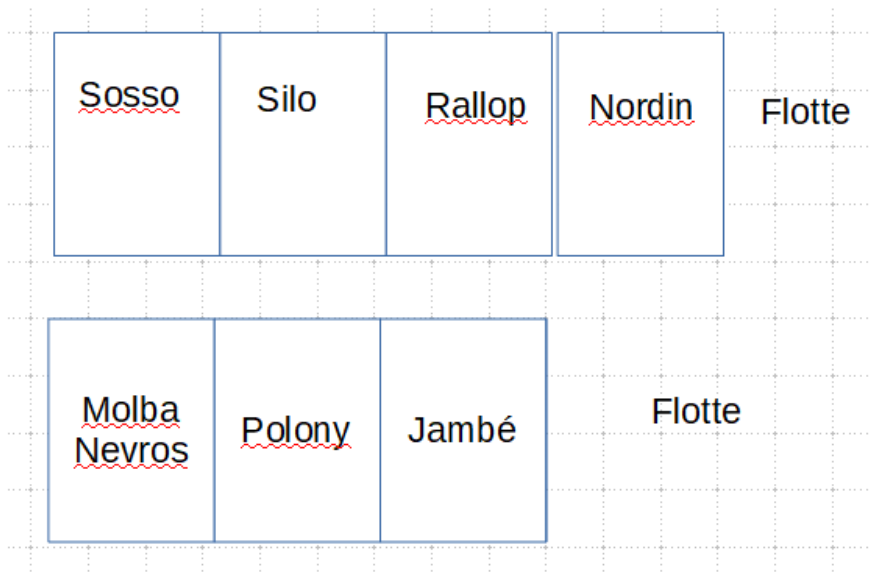
Schéma des emplacements des terrains par rapport à la crique *Roche Plate*

Quant aux autres terrains, on ne connaît que certains des positionnements entre eux. Le parcellaire ci dessous décrit leurs situations.

42 Archive départementale de la Guyane, 2E 1/40, acte notarié du 15 février 1862 du notaire Michel Dunezat.

43 Archive départementale de la Guyane, 1 Mi 248, acte notarié du 11 février 1854 du notaire Barthélémy.

44 Archive départementale de la Guyane, 2E 1/29, acte notarié du 6 août 1855 du notaire Dechamp.



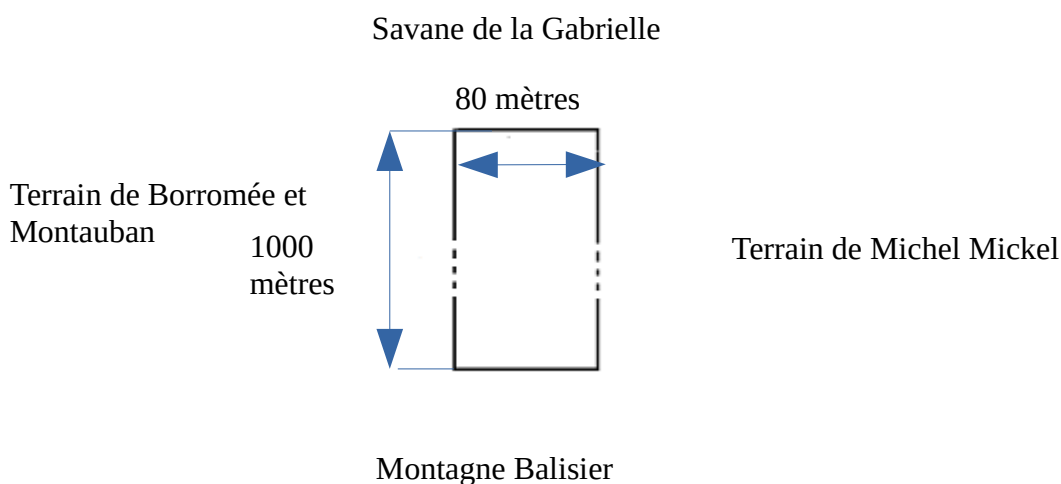
Les acheteurs avaient l'obligation de borner leurs terrains d'après une des conditions de vente mais ces bornages n'ont jamais été réalisés.

Ainsi, en 1862, lors de la vente à Lussan, l'acte notarié indique :

« qu'aucune des dites parcelles [Montauban et Mickel] n'a été mesurée ni bornée ⁴⁵ »

Par ailleurs, la carte de la succession de Flotte de 1869 n'indique à cet emplacement aucun découpage des terrains.

Ces différentes propriétés ont une largeur comprise entre 80 et 100 mètres pour une longueur d'environ 1000 mètres comme celle de Célestin Lussan schématiser ci dessous.

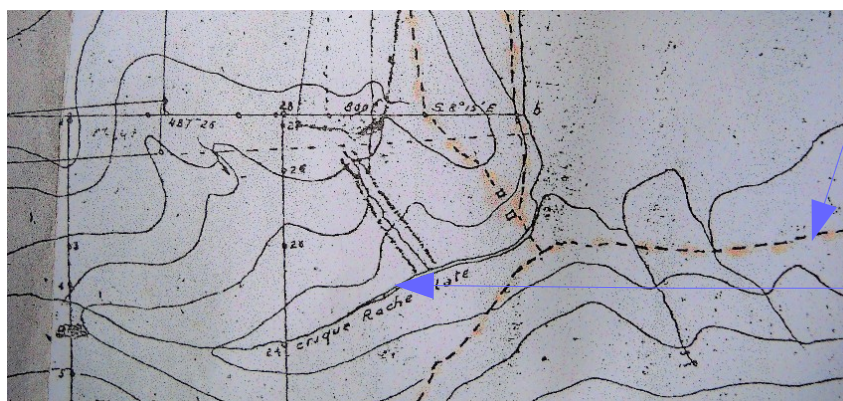


3-2 Les informations mentionnées dans les actes notariés

⁴⁵ Archive départementale de la Guyane, 2E 1/40, acte notarié du 15 février 1862 du notaire Michel Dunezat.

3-2-1 Sur le canal de la crique *Roche Plate*

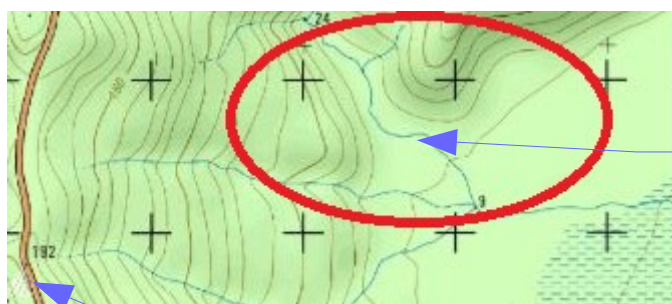
Dans une grande majorité des actes notariés, il est stipulé dans les conditions de vente une mention particulière concernant la crique *Roche Plate*. Cette crique n'est pas dénommée sur la carte IGN actuelle mais figure sur la carte de Flotte de 1869.



Chemin de Galibois

Crique Roche Plate

Portion de la carte de la succession Flotte de 1869 - (DAC Guyane)



Crique *Roche Plate* sans intitulé de nom dans la carte IGN au 1/25000

Route de Roura à Kaw

Dans une des conditions de vente, des précisions sont données sur la crique :

« De contribuer personnellement à creuser et entretenir un canal que M Flotte et Galliot se proposent de faire creuser dans le lit de la crique Roche Plate et de contribuer à l'édification et à l'entretien du carbet servant de dégrad qui sera placé en tête du dit canal. Ce canal aura trois mètres trente trois centimètres de large sur quatre vingt centimètres de profondeur. Les travaux seront exécutés par les acquéreurs [???] des terrains en cette localité s'ils s'y refusaient ou apportaient des retards les obligations vendeurs deviendraient nulles quant au temps et à la durée des travaux le tout est laissé à la convenance de M Flotte. Ces tâches ou journées seront payées par le vendeur à raison d'un franc. »⁴⁶

Ce canal dans le prolongement de la crique *Roche Plate* devait permettre de rejoindre le canal

46 Archive départementale de la Guyane, 2E 1/29, acte notarié du 12 novembre 1855 du notaire Dechamp.

navigable de la Gabrielle. Ensuite, il était possible de rallier facilement Cayenne ou la roucourie de *Grand Marée*.

Au 30 septembre 1856, d'après l'acte notarié de l'habitant Nordin, le canal n'est toujours pas creusé. A l'heure actuelle, nous n'avons trouvé aucune indication qui pourrait laisser penser à son éventuel creusement.

3-2-2 Sur la production de graines de rocouyers

En 1854, dans l'acte de vente du terrain à Baptiste Labrador, Flotte propose comme prix de vente un paiement en graines de rocouyers assortit des conditions suivantes que l'on retrouve dans la plupart des actes notariés des années suivantes :

« dans le cours de six années en graines de rocouyers mûres, propres, fraîches et non mouillées rendues aux frais de l'acquéreur à son usine centrale de Grand-Marée située à Roura. Le prix des dites graines est fixé à forfait, quelque soit la valeur de la pâte de rocou à dix francs les trente kilogrammes. ⁴⁷ »

En outre, Flotte prend des précautions supplémentaires dans la rédaction de l'acte afin de s'assurer d'un monopole sur la pâte de rocou dans le quartier de Roura.

« Le sieur acquéreur s'oblige à commencer ses plantages cette année, aussitôt que la saison le permettra à les cultiver avec soin et à ne détourner ou vendre aucune graines de rocouyers ni à les manipuler; le tout devant être livré au vendeur sous peine de tous dépens, dommages [...] à défaut de paiement et d'exécution des présentes, le présent contrat sera résolu de plein droit⁴⁸. »

En 1855, Flotte proposera en option de payer le terrain en numéraire. Par la suite, à partir du 12 novembre 1855, le prix fixé pour le rocou diminue pour valoir neuf francs les trente kilogrammes. Ces paiements en graines de rocouyers seront échelonnés sur une période de six années ou par sixième pour un paiement en argent.

En juin 1858, Flotte achète son terrain de Petit Chalet à Cayenne pour construire sa nouvelle usine à rocou. Qu'advient-il des livraisons de graines de rocouyers à *Grand Marée* sachant que le délai de six ans n'est pas encore atteint? Aucun document actuel ne permet aujourd'hui de répondre à cette question.

3-3 Le devenir des habitations de Galibois

Revenons sur la chronologie des acquisitions des terrains. La première se fait en 1854 avec Labrador puis de nombreuses acquisitions s'effectuent en 1855. Quelques-unes se réalisent en 1856 pour terminer sur une dernière en 1862 avec Célestin Lussan.

Le décès de Flotte le 8 juin 1865 à Cayenne et le partage de ses biens lors de sa succession en 1869 modifient le parcellaire de *Galibois*.

Le quatrième lot composé des terrains de *Saint François*, de *Trois Bassins* et de *Pataoua* est mis en vente lors des enchères publiques du 6 décembre 1869. Ce lot d'une superficie de 617 hectares est

47 Archive départementale de la Guyane, 1 Mi 290, acte notarié du 8 septembre 1854 du notaire Dechamp.

48 Ibid

adjugé indivisément pour la somme de 7250 francs à Clément Limbourg, Zéphirin Rallop, Koska (Oscar) Nordin, Parfait Jambé et André Seran. Tous sont propriétaires à *Galibois*.

Peu de temps après cet achat, Jean Baptiste Probus achète indivisément un sixième du terrain précédemment vendu pour la somme de 1208,33 francs.

En 1869, le prix du terrain à l'hectare revient donc à 11,75 francs ce qui est très loin des prix d'achats en 1855 qui valaient 200 francs l'hectare !

Étudions maintenant plus précisément chacune des habitations de *Galibois* recensées.

L'habitation la **Renaissance** à Baptiste Labrador

L'état civil indique une occupation entre 1861 et 1891.

Il a donc du comme l'autorisait l'acte notarié d'achat du terrain en 1854 occuper sa case sur *Grand Marée* jusqu'en 1860. La location se montait à la somme mensuelle de trois francs.

Seule la famille Labrador occupe les lieux durant l'existence de cette habitation.

L'habitation **Malakoff** à Zéphirin Rallop

L'état civil indique une occupation entre 1866 et 1896.

Le terrain est acheté en 1855 conjointement avec sa sœur Marie Rose Rallop, son beau frère Linval Valnil et Procope Cimonard. En 1858, Zéphirin Rallop habite encore *Grand Marée*. Linval Valnil décède en 1866 à *Galibois*, Marie Rose en 1874 à *Galibois* et Zéphirin Rallop en 1896 sur son habitation. Quant à Procope, elle décède à *Gath-bois* en 1889.

L'habitation **Mondésir**

En 1865, Marie Louise Jambé y décède à l'âge de 69 ans puis en 1867, on note la mention du décès d'un enfant de Faccy zabeth Ranelac, cultivatrice.

L'habitation **Solférino** à Clément Limbourg

L'état civil indique une occupation entre 1869 et 1875.

C'est principalement le couple Limbourg qui l'occupe durant cette période sachant que celui ci habitait auparavant à *Grand Marée* puis *Patawa*. Son fils Joaquim et sa fille Marie Catherine y habitent aussi.

L'habitation **Saint André** à André Seran

L'état civil indique une occupation entre 1867 et 1875.

En 1856, il achète le terrain mais il est demeuré encore à *Grand Marée* en 1858. Son oncle Seraphin décède sur l'habitation en 1867 et lui même y décède en 1870. En 1875, on y note le décès d'Emile Laureat de passage sur l'habitation.

L'habitation **Saint Archange** à Michel Probus

L'état civil indique une occupation entre 1860 et 1876.

Michel Probus marié à Mérancienne Rennel y décède en 1868. Sa fille Rose Anna marié à Janvier Jambé demeure sur l'habitation sur laquelle naissent plusieurs enfants. On peut donc supposer une occupation plus tardive que 1876.

L'habitation **Sainte Catherine**

L'état civil indique une occupation en 1868, il s'agit de Jean Alonzo. C'est la seule mention retrouvée concernant cette habitation.

L'habitation **Sainte Elise** à la famille Polony

L'état civil indique une occupation entre 1864 et 1903.

La famille Polony (Léo, Issac, Lucien, Eulogie, Eléonore tous frères et sœurs et la mère Jeanne) achète son terrain en 1855. Peu de temps après, en 1858, Léo et Isaac Polony sont cités sur le village de *Galibois*.

Associés à la famille Polony, des cultivateurs occupent aussi le lieu.

Jeanne, la mère, y décède en 1870.

Lucien Polony sera maire de Roura en 1888 et 1889, son fils Lionel le sera de 1899 à 1900.

De nos jours, la famille Polony habite toujours à Roura.

L'habitation *Saint Flavien* à Flavien Ismael et à sa femme Denise Yaya

L'état civil indique une occupation entre 1870 et 1874.

Le terrain est acheté en 1855. Les seules mentions de cette habitation sont le décès de sa femme en 1870 et le sien en 1874. Aucun autre occupant n'a été recensé par ailleurs.

L'habitation *Sainte Hippolyte* à Michel Mickel et Madeleine Rivat

L'état civil indique une occupation entre 1871 et 1877.

Le terrain est acheté en 1855. Madeleine Rivat mariée en 1878 à Belisaire Lamariface décède en 1887 à la crique Gabrielle. Pour Michel Mickel, la date de son décès n'a pas été retrouvée. Une seule autre occupante, Augustine Ainay, ancienne esclave de *Grand Marée* y décède en 1877.

L'habitation *Sainte Honorine* au couple Honorine et Joseph Canal Nevros

L'état civil indique une occupation entre 1862 et 1887.

Son terrain acheté en 1855 est acheté conjointement avec Hippolyte Molba. Joseph Canal décède sur son habitation en 1862 quant à sa femme, mariée à Jean Baptiste Probus, elle y décède en 1887.

L'habitation *Saint Ignace* à ???.

L'état civil indique uniquement une occupation en 1864 avec le décès de Louise Anna la fille de Robertine Polony et Pierre Louis Pierre. Auparavant, Pierre Louis, maçon à Cayenne avait acquis un terrain de 12,4 hectares détaché de l'habitation *Patawa*, voisine de *Galibois*. Est ce le même terrain ? Dans ce cas, le village *Galibois* se serait étendu jusqu'aux terres de *Patawa*, le long des savanes de la Gabrielle.

L'habitation *Saint Jean* à Jean et Toussaint Silo

L'état civil indique une occupation entre 1862 et 1887.

Le terrain est acheté par les deux frères en 1855. C'est une habitation uniquement familiale.

Jean et Toussaint habitent encore *Grand Marée* en 1860 mais la naissance d'une fille à Jean en 1860 à *Galibois* pourrait avancer la date d'occupation de cette habitation. Peroline Molba, la femme de Jean y décède en 1874 et Jean décède au bourg de Roura en 1888 sans aucune précision concernant sa demeure. Par contre l'occupation de *Saint Jean* est sans doute beaucoup plus tardive car la famille Silo est toujours très présente dans la crique Gabrielle après 1887. De nos jours, le nom de Silo est toujours présent en Guyane.

L'habitation *Saint Joseph* à Joseph Lamariface.

L'état civil indique une occupation en 1870 à la mort de Joseph et sans doute jusqu'en 1904.

Le terrain est acheté en 1855.

La famille Lamariface esclave sur l'habitation *la Marie* à Torcy emménage à *Grand Marée* où sa présence est attestée de 1853 à 1859. Puis, on note la présence de Clara, épouse de Joseph en 1865 lors de son décès sur l'habitation *la Marie* à Galibois au « *domicile de son mari* ». On peut supposer que notre habitation du nom de *la Marie* (souvenir de la Marie à Torcy?) se renomme par la suite *Saint Joseph*. Belisaire, le fils de Joseph et Clara réside sur son habitation à la Gabrielle à son décès

en 1904, on peut donc penser qu'il s'agit de *Saint Joseph*.

L'habitation *Sainte Marguerite* à Amédée Montauban et Claude Borromée

L'état civil indique une occupation entre 1871 et 1877.

Le terrain, acheté en 1855, se situe à proximité de la crique *Roche Plate*. Lors de son mariage en 1868, Nelson le fils d'Amédée et de Marguerite habite *Galibois* comme ses parents. On peut donc supposer une occupation de *Sainte Marguerite* en 1868. Marguerite décède en 1877 à *Galibois*.

Plus tard, en 1883, Amédée est surveillant rural de 3ème classe à Roura. On peut penser qu'il délaisse son habitation sachant de plus qu'il décédera au bourg de Roura en 1895. Son fils ne reprend pas l'habitation, il demeurera sur l'habitation *Mexico* après son mariage.

Pour Claude Borromée, il habite Roura avec la fonction de surveillant rural.

L'habitation *Sainte Thérèse* à ???

L'état civil indique une occupation en 1865 avec le décès de Jean François Juba. C'est la seule indication que nous avons au sujet de cette habitation.

L'habitation *Sainte Victoire* à Oscar Nordin, sa femme Chloé et son père Elzéard

L'état civil indique une occupation entre 1865 et 1875.

Le terrain est acheté en 1856.

Elzéard décède en 1871 sur l'habitation et Oscar en 1888 sur l'habitation voisine *la Solonie*. Quant à Cloé, elle décède dans son domicile à Cayenne en 1899. L'habitation reste familiale.

Dans cet inventaire des habitations nous retrouvons la plupart des acquéreurs de terrains de Flotte. Néanmoins certains d'entre eux paraissent ne pas avoir occupé leurs propriétés. Des dénominations d'habitations nous sont aussi inconnues malgré leurs occupations avérées. Analysons ces quelques cas.

Augustin Sosso

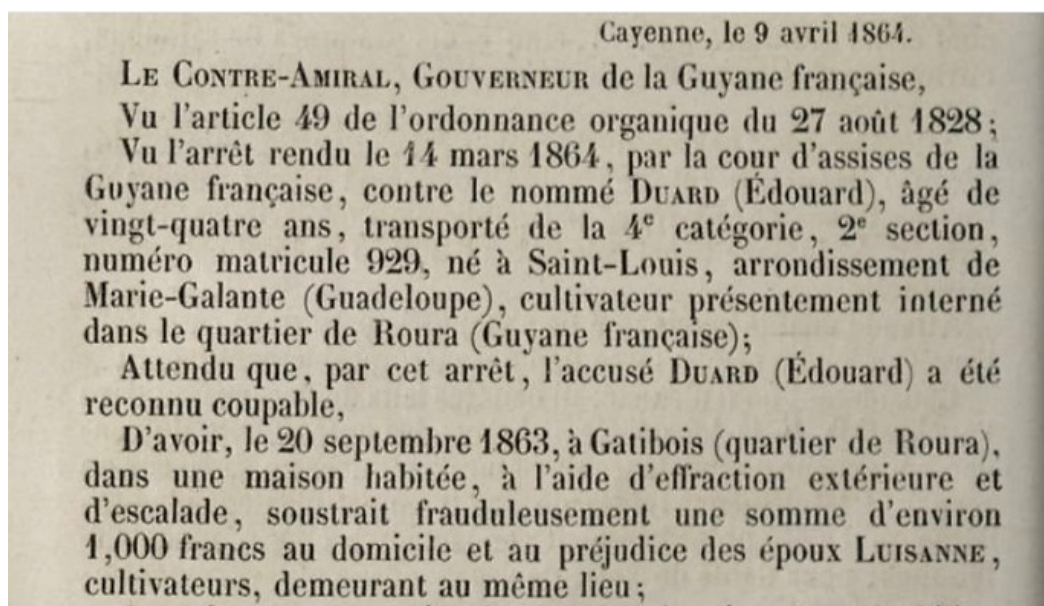
Equarisseur, on le retrouve de 1861 à 1874 sur le haut de la Comté. Par la suite, nous n'avons plus aucun renseignement à son sujet. A priori, il n'a pas habité sur son terrain de *Galibois* acheté en 1855.

Philippe Ressource

En 1858, l'état civil le mentionne comme vivant sur la rivière Counama. Par la suite, nous n'avons aucun renseignement.

Célestin Lussan

Il achète son terrain en 1862 et semble résider à *Galibois* dès 1863 d'après le récit d'un vol perpétré le 20 septembre 1863 en son domicile. Marié en 1852 à Fanelie Bergame, il décède en 1883 sur l'habitation *la Solonie, crique Gabrielle*. L'acte d'état civil ne mentionne pas que c'est le lieu de son domicile.



(Site Gallica de la Bibliothèque Nationale de France, bulletin officiel de la Guyane de 1864)

Bernard Dible

1855 est l'année d'achat de son terrain et de son mariage avec Catherine Nicons. Ils vivent alors à *Grand Marée*. Le décès de sa mère Nanette en 1862 en son domicile sur l'habitation *Galibois* est la seule mention retrouvée d'une présence de sa famille dans ce quartier. Par contre, lors de son décès en 1877, il est mentionné dans l'acte d'état civil qu'il était ancien planton de la direction de l'Intérieur à Cayenne.

Julie, Joseph et Noël Charlemagne

Ils achètent le terrain en 1855. Julie donne naissance entre 1862 et 1866 à ses enfants sur l'habitation *Galibois*. En 1869, elle habite Cayenne.

Joseph et Noël sont cultivateurs sur différentes habitations. Joseph décède en 1884 à la maison de détention de Roura et Noël à l'hôpital de Cayenne en 1875. L'occupation de l'habitation cesse sans doute en 1866 et 1869.

Hippolyte Molba et son épouse Anne Carol

Le terrain est acheté conjointement avec les époux Nevros en 1855. En 1866, Hippolyte habite toujours sur l'habitation *la Gabrielle*. Son épouse décède cette même année dans son domicile au village *Galibois* puis Hippolyte décède en 1879 sur l'habitation Solonie n°4, propriété de son fils.

Une habitation a-t-elle été créée ? Difficile de l'affirmer sachant que le nom de la **Solonie** n'est jamais associé à celui de Galibois mais se retrouve sous les dénominations de :

Solonie dès 1865 jusqu'à 1892

« *village de la Solonie* » en 1868

Solonie n°1 en 1871

Solonie n°2 en 1872

Solonie n°4 de 1871 à 1879

Deux familles occupent principalement *la Solonie*, celle d'Anatole Hildevert, fils d'Hildevert Hildevert et celle de Nerestan Molba, le fils d'Hippolyte.

Hildevert Hildevert avait acquis en 1854 un terrain de trente huit hectares détaché de l'habitation Patawa situé au nord de *Galibois*. Cela pourrait être le lieu du *village la Solonie*.

3-4 Les vestiges archéologiques

Une première reconnaissance en 2012 puis une seconde en 2017 ont permis d'identifier le long du marais de la Gabrielle, entre l'habitation *Grand Marée* et la crique *Roche Plate*, de nombreux vestiges immobiliers et mobiliers que l'on peut aujourd'hui associer au village de *Galibois*.

3-4-1 L'habitation *la Renaissance*

A mille trois cent mètres de l'habitation *Grand-Marée*, il existe trois petites terrasses à l'extrémité de la pente d'une petite colline. A leurs proximités, un four à manioc, un moulin à bras et deux passe-partout témoignent de l'ancienne occupation humaine de ce lieu. La présence d'une bouteille marquée « AMER PICON PHILIPPEVILLE » produite seulement après 1872 et la mention de cet habitat sur la carte de Flotte (1868) confirment une occupation vers la fin du XIX^e siècle.

En contrebas une chaudière en fonte à quatre tenons est posée sur un assemblage de trois pierres. Des cerclages en fer partiellement enfouis se trouvent à sa proximité immédiate. Ils sont souvent associés aux anciennes barriques en bois dans lesquelles se trouvait le rocou.



Partie de la carte de Flotte de 1869



Moulin à bras

L'acte notarié d'achat du terrain en 1854 indique le bornage de cette habitation.

« quatre cents mètres de façade sur le chemin supérieur qui conduit à la Gabrielle et il

suivra la direction du dit chemin qui est à peu près celle de l'est, deux lignes perpendiculaires au dit chemin, ayant chacune six cent mètres, détermineront la profondeur du terrain qui dans la partie au nord, touchera à des savanes – aussi ce terrain sera borné le devant par le dit chemin, le fond par des savanes et des deux côtés par le terrain réservé par le vendeur ⁴⁹»

Ce descriptif permet d'affirmer que nous sommes bien en présence des vestiges de l'habitation *la Renaissance* à la famille de Baptiste Labrador.

3-4-2 Le site le long du marais

A mille sept cent mètres du site précédent, deux chaudières isolées en fonte, sont posées sur un socle composé de trois pierres juste au dessus d'un marais.



Trois cent mètres plus loin, on arrive au niveau des soubassements d'un bâtiment. Celui-ci est adossé à une colline en partie décaissée lors de son édification. Ses dimensions sont de 10 mètres de longueur pour une largeur de 7 mètres. Le soubassement d'une hauteur d'environ 20 centimètres est constitué de blocs de pierres sur lesquels reposent des briques.

Deux fours à manioc adossés en pierres et briques, un moulin à bras brisé et une chaudière cassée en fonte se trouvent légèrement en contrebas de ce bâtiment.

A une centaine de mètres de part et d'autre de ce lieu, on trouve deux autres chaudières et deux autres moulins dont l'un, presque identiques au premier, est bien conservé.

Près de l'un des moulins, deux cerclages en fer d'un diamètre de 1,40 mètre sont observables.

Dans cette zone, le sol est parsemé d'anciennes bouteilles en verre. Des tessons de faïence, en nombre plus réduit, y sont également visibles ainsi que d'anciens outils agraires.



Outils agraires du village de Galibois

49 Archive départementale de la Guyane, 2E 1/27 et 28, acte notarié du 10 novembre 1854, notaire Dechamp.

Dans ce périmètre parcouru se trouvent deux noyers du Brésil dont l'un se situe au niveau d'une petite crique.

En direction des marais, dans l'axe de la maison se trouve une touffe de bambous. Cette plante introduite par l'homme est très souvent associée aux anciennes habitations.

La relative proximité des terrasses et vestiges évoquent parfaitement les largeurs des parcelles d'environ 80 mètres vendues par Flotte.

3-4-3 L'habitat de la crique *Roche Plate*

Environ un kilomètre plus loin, en suivant la lisière de la forêt, la crique *Roche Plate*, forme un bassin d'une profondeur moyenne d'un mètre et d'une surface d'environ 400 mètre carrés.

C'est en surplomb de ce bassin, dans la pente d'une petite colline que se situe deux petites terrasses. L'aménagement est succinct et consiste simplement à la création de deux petites plate-formes légèrement décaissées dans la colline.

En contrebas, sur des grosses pierres en forme de trépied, repose une nouvelle chaudière. Près de la crique, entre les racines des arbres, un petit dépotoir de faïences et de verre de bouteilles est observable. Certains tessons de bols présentent une marque au nom de "Vieillard", célèbre faïencier de Bordeaux entre les années 1840 et 1895.

Pour le moment, il est difficile de rattacher ce site à l'une de nos habitations décrites précédemment.

3-4-4 Description des moulins à bras

Sur les 4 moulins découverts, un seul est apparemment complet. Sur l'un, des éléments sont absents et les deux autres sont en partie brisés.

La structure de ces quatre moulins est identique, si ce n'est la présence de roues aux rayons courbes pour deux d'entre eux et de rayons droits pour les deux autres.

Notre description se portera sur le moulin le mieux conservé, en photo ci dessous.



Il est constitué :

- De deux roues d'un diamètre externe de 114 cm rigidifiées par 6 rayons droits. Sur chaque roue, une manivelle est boulonnée sur un rayon renforcé par une nervure centrale. La largeur du moulin est de 98 cm.
- D'un axe boulonné avec une clavette qui assemble les deux roues.
- D'un cylindre métallique d'un diamètre de 20 cm pour une longueur de 40 cm, solidaire de cet axe.
- D'une roue dentée composée de 23 dents située à l'extrémité de cet axe.
- D'un deuxième cylindre ou roule mobile de dimensions identiques au précédent avec une roue de 34 dents raccordée au premier par deux traverses métalliques.
- D'un système de vis de réglage de jeu entre les roues.
- De quatre coussinets en bronze sur lesquels reposent les axes.

Ces moulins reposaient sur un support en bois actuellement disparu afin d'assurer la rotation des roues afin d'écraser la canne à sucre ou les graines de roucouyers insérées entre les deux cylindres métalliques.

Les éléments associés trouvés sur le terrain comme le moulin, la chaudière et les cerclages métalliques permettent de penser que nous nous trouvons sur les anciennes exploitations familiales du roucou.

Ce texte⁵⁰ ci- après nous éclaire sur la fabrication de la pâte à roucou, une des sources principales de revenus de nos cultivateurs.

« Pour séparer la graine du rocou, on ouvre la capsule avec le pouce et l'index, et l'on saisit la membrane à laquelle les semences sont attachées. Les femmes et les jeunes nègres sont plus habiles à ce travail que les adultes dont les mains pleines de durillons ne s'y prêtent que difficilement. Les nègres de l'Afrique, en général maladroits, se servent d'une espèce de spatule.

Après avoir ainsi récolté la graine du rocou, il faut la piler et la manufacturer pour la mettre dans le commerce; en qui s'exécute de la manière suivante : sous un hangar soutenu par des fourches enfoncées en terre, couvert de feuillages, ouvert à tous les vents et proportionné aux quantités de matières à manufacturer, sont placés des canots, espèces de cuves creusées dans des troncs d'arbres, où l'on pile la graine de rocou ; la première est appelée pile, la seconde trempoire, la troisième décharge, la quatrième canot à caler le rocou. Ces noms indiquent les usages de chacun de ces vaisseaux.

Chaque pilage dure environ trente minutes. Un homme fait douze pilages par jour, et dix-sept noirs doivent en piler un millier (quatre cent quatre-vingt-neuf kilogrammes) dans le même tems. Ce travail se fait généralement assez mal ; beaucoup de graines sont à peine froissées, puisque jetées sur la terre comme inutiles. elles y germent. Quelques colons ont essayé de remplacer le pilage à la main par des machines, telles que des moulins à cylindre et des meules; mais ces moyens ont été abandonnés, on ne sait trop par quelle raison.

La graine étant pilée dans la première cuve, on la porte dans la trempoire, où on la délaye avec une suffisante quantité d'eau pour la couvrir entièrement, et dans laquelle on l'abandonne, pendant plusieurs semaines et même des mois, jusqu'à ce qu'on la presse.

50 Rapport fait à l'institut des sciences et des arts sur le mémoire du cit Leblond, sur la culture du roucouyer à la Guyane française par MM. Desfontaines, Jussieu, Cols et Vauquelin (Mém. de la Soc.d'Agr.de la Seine. 1804).

On exprime ensuite cette matière dans des tamis placés au dessus de la trempoire, pour que l'eau qui tient la couleur en suspension puisse y retomber. De-là les graines sont portées dans la cuve de décharge, où elles sont couvertes de feuilles de bananier ou autres, et restent jusqu'à ce qu'elles s'échauffent par la fermentation. Alors on les repasse à la pile, à la trempoire et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'elles ne contiennent plus de couleur : ce qui reste est enfin abandonné.

Lorsqu'il ne reste plus de semences dans la trempoire, on délaie la couleur avec de l'eau; des femmes la passent dans des tamis placés sur le bord du canot à caler; afin d'en séparer les débris les plus grossiers des semences: cette opération est longue, laborieuse, et souvent mal faite.

Le rocou ainsi passé reste dans le canot, jusqu'à ce que la couleur soit déposée, ce qui arrive ordinairement au bout de quinze jours, mais plus tard dans les temps froids et humides. L'eau de laquelle elle s'est précipitée, est reportée dans la trempoire, pour servir à délayer d'autres graines. On a observé qu'elle accélérât la fermentation et la séparation de la couleur beaucoup mieux que de l'eau neuve.

Le cit. Leblond condamne, avec raison l'opération du pourrissage qui, suivant toute apparence, altère la qualité du rocou, et en diminue la quantité, en même temps qu'elle incommode les ouvriers par l'odeur fétide qui s'exhale.

Quand le rocou est précipité, ce qui se reconnaît par la décoloration presque complète de la liqueur, on le fait bouillir dans des chaudières, en remuant continuellement jusqu'à ce qu'il soit réduit en pâte assez consistante.

Le rocou refroidi est mis dans des caisses où on l'étend en couches de sept à huit pouces⁵¹ d'épaisseur; pour le faire sécher à l'ombre, le soleil le noircirait. On juge qu'il est assez sec lorsqu'en y enfonçant là main, on en enlève une masse pesant quinze livres (sept kilogrammes trois hectogrammes); en cet état, les habitans le portent au marché dans des paniers garnis de feuilles pour le préserver du soleil et l'empêcher de suinter. Un panier pèse environ soixante-dix livres (trente-quatre kilogrammes), charge d'un noir.

Enfin, pour enfutailler le rocou, on forme sur des feuilles des pains du diamètre du tonneau ; on les presse avec une planche et un poids de cinquante livres, ce qu'on continue ainsi jusqu'à ce qu'il soit entièrement rempli; il doit peser de trois cent quarante à trois cent soixante livres (cent soixante-cinq à cent soixante quinze kilogrammes), et ne doit pas contenir plus de six pour cent de feuilles. Le cit. Leblond indique les fraudes qui se commettent lors de l'enfutaillage, et les moyens de les reconnaître. Autrefois il y avait des commissaires du Gouvernement, qui en présence du vendeur et de l'acheteur, vérifiaient la qualité du rocou avant qu'il fût expédié pour l'Europe. Pour cela, ils mettaient dans un linge serré une quantité déterminée de cette substance, et le lavaient jusqu'à ce que l'eau eu sortit claire: ils pressaient et fesaient sécher le résidu, qui ne devait pas former plus de douze livres de la masse employée, autrement il était rebuté. »

Conclusion

Du début des années 1800 jusqu'en 1848, trois importantes habitations occupaient le secteur géographique des marais de la Gabrielle (du côté de la crique Grande Marée). Ce sont *la Gabrielle* à l'Etat, *la Reconnaissance* à César Martin et *Grand Marée* à Lesage. Puis l'abolition de l'esclavage intervenant, une modification profonde de ce territoire se produit tant pour les habitats que pour

51 Un pouce est égal à 0,027 mètre.

leurs occupants.

Pour l'habitation *la Reconnaissance*, on assiste à un lent déclin de sa population sur une habitation sur laquelle il n'existe plus d'activité agricole. Pour l'habitation *la Gabrielle*, on note en 1855, le départ presque total de sa population évaluée alors à environ deux cents personnes. Des travailleurs coolis remplacent alors ces départs qui se sont principalement dirigés vers *Grand Marée* et vers le nouveau village de *Galibois*. Ce dernier, renaissance de l'ancien village de *la Gabrielle* va perdurer durant un demi siècle. A la vue des vestiges découverts, il est disposé le long du chemin reliant l'habitation *Grand Marée* à Roura. L'habitat y paraît sommaire. Seuls des petits terrassements en terre et une assise en pierres ont été aperçus pour l'implantation des cases des habitants.

Une activité agricole importante s'y développe comme en témoignent la concentration des moulins à bras et des chaudières retrouvés enfouis sous la végétation. Les habitations concernées sont presque exclusivement familiales sans, à priori, de bâtiments importants dédiés à l'industrie probable du roucou et chacun semble travailler individuellement (quatre moulins à bras recensés et plusieurs chaudières dispersées).

Une population vieillissante, des épidémies, un exode des jeunes vers l'orpaillage, un éloignement du bourg de Roura sont, sans doute, les causes de la disparition de ce village à l'aube du XX^{ème} siècle.

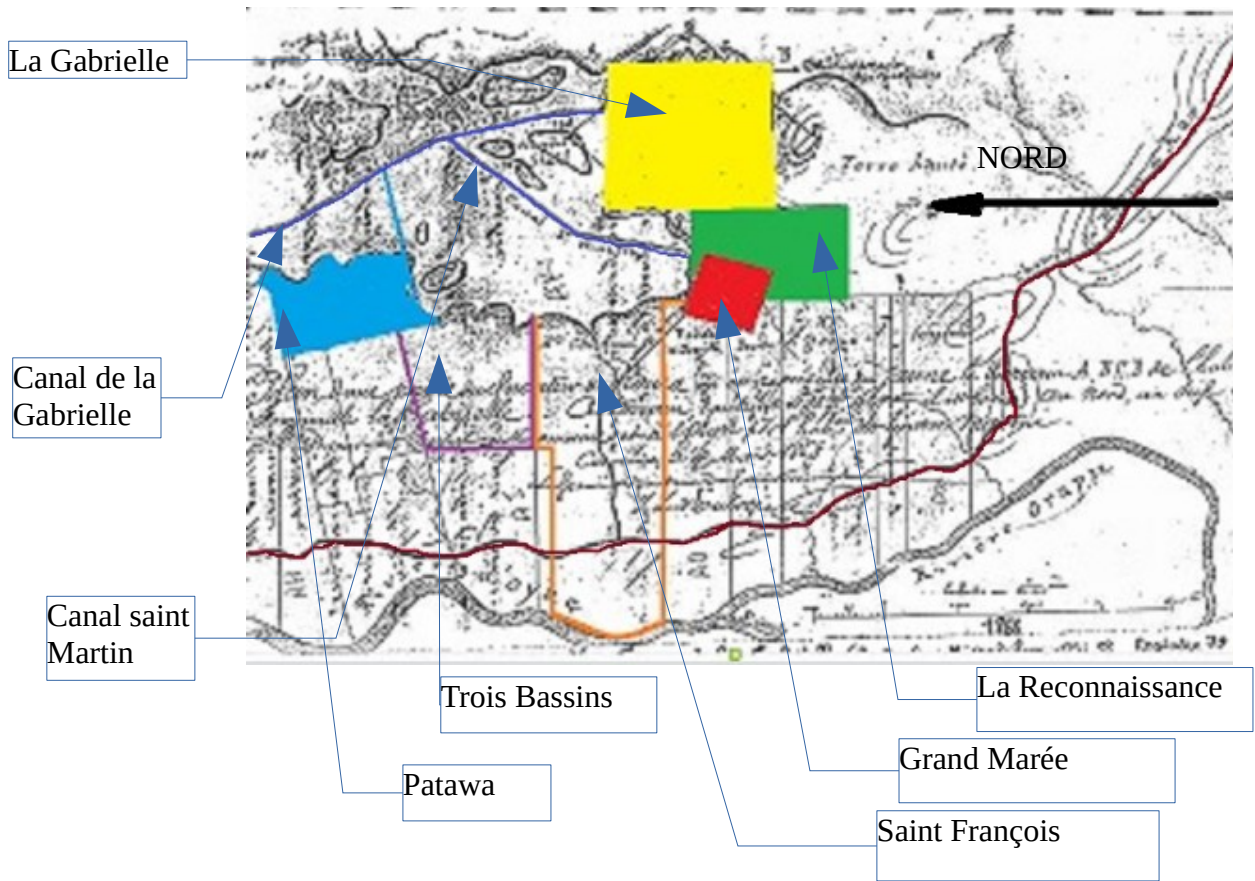
Sur le terrain, une étude archéologique serait maintenant à envisager, aidée par un relevé Lidar de la zone, afin de répondre aux questions que posent maintenant la compréhension de cet épisode de l'histoire de Roura. Qu'en est il des limites de ce village ? Des habitats encore cachés sous la forêt ? De l'existence du canal de la crique *Roche Plate* ?

Par ailleurs, il serait opportun d'interviewer les descendants de nos anciens habitants afin de recueillir des témoignages encore possibles aujourd'hui sur notre ancien village.

N'oublions pas enfin que ce village, positionné sur un ancien chemin, sera dans les prochaines années un lieu de randonnée fréquenté par de nombreux marcheurs.

ANNEXES

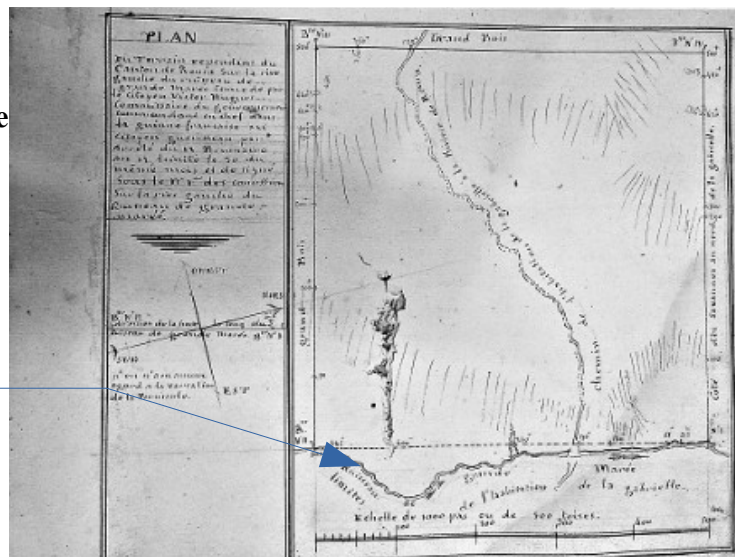
Plan terrier de 1868	page 37
Terrier de 1803 de Grand Marée	page 37
Photos de l'escalier et du mur de soutènement	page 38
Photos de la sécherie à girofle	page 39
Photos d'une case à esclave et mobilier de la roucourie	page 40
Affiche de l'adjudication judiciaire de Grand-Marée du 16 septembre 1848	page 41
Patronymes des 24 esclaves affranchis de l'habitation <i>Grand-Marée</i> en 1848	page 42
Histogramme de l'habitation <i>Grand-Marée</i>	page 43-45
Généalogie de CHARLEMAGNE et DIBLE	page 46
Généalogie de HILDEVERT	page 47-48
Généalogie de JAMBE et LAMARIFACE	page 49
Généalogie de LIMBOURG	page 50
Généalogie de LUSSAN et MONTAUBAN	page 51
Généalogie de MOLBA et NEVROS	page 52
Généalogie de NORDIN et POLONY	page 53 54
Généalogie de PROBUS et RALLOP	page 55
Généalogie de et RIVAT et SERAN	page 56
Généalogie de SILO	page 57
Généalogie de LABRADOR	page 58
Généalogie de ALCINDOR	page 59



Plan terrier de 1868 situant les habitations

Plan terrier de 1803 de la future habitation *Grand Marée* (AD Guyane)

Ruisseau de Grande Marée



habitation Grand-Marée



Escalier menant à la terrasse



Mur de soutènement de la terrasse



Détail d'un angle du mur de soutènement de la terrasse

Sécherie à girofle



Alignement des plots de la sécherie (photo : Pierre Olivier Jay)



Détail d'un plot maçonné en briques et pierres



Soubassement d'une case à esclaves en moellons de roche latéritique



Balance de la roucourie



Barre en métal de la roucourie

2° DE L'HABITATION

Dite **GRAND-MARÉE**,

Situé en cette colonie, au quartier de Roua, consistant en maison à maître, meubles, sécherie, cuisine, hôpital, cases à nègres, rougourie avec chaudières, atelier de 26 esclaves, plantages en girofiers, cañiers, cannelliers, tascadiers et manioe et terrain; ladite propriété estimée la somme de *quatre-vingt mille six cent cinq francs*; l'acquéreur paye le sub. des centième sur l'ancien cadastre

VENTE JUDICIAIRE

en quatre lots.

Par devant M. Joseph Dechamps, notaire à Cayenne, commis par Justice, demeurant en ladite ville, place de l'Hôpital.

1° DE L'HABITATION SUCRERIE

Dite **PETTIT-CAYENNE**,

Situé en cette colonie, au quartier de Montblanc, consistant en maison à maître, usines, usagoda et caliche, case à roussois et poudrier, pigronnier, hôpital, écurie, manoir, grangerie, manoirerie, forge, gâllière, cases à bagasse, sucrerie, séchage, machine à vapeur, manoir à roue, cloche, atelier de 100 esclaves, cases à nègres, constructions, plantages en cannes à sucre, manioe, tabac, terrain et déboisement; ladite propriété estimée la somme de *deux cent quatre mille huit cent francs*; l'acquéreur paye le sub. des centième sur l'ancien cadastre

2° DE L'HABITATION

Dite **GRAND-MARÉE**,

Situé en cette colonie, au quartier de Roua, consistant en maison à maître, usines, sécherie, cuisine, hôpital, cases à nègres, rougourie avec chaudières, atelier de 26 esclaves, plantages en girofiers, cañiers, canne-fibre, tascadiers et manioe et terrain; ladite propriété estimée la somme de *quatre-vingt mille six cent cinq francs*; l'acquéreur paye le sub. des centième sur l'ancien cadastre

3° D'UNE MAISON

A DEUX ETAGES,

Situé à Cayenne, grande rue du Port, n° 56, estimée la somme de *deux mille francs*

4° Et D'UN TERRAIN

Situé à Cayenne, au lieu dit F. Lebrun-Carlier, ayant 22 mètres 50 centimètres sur la façade de la rue Traversière, 42 mètres 7 centimètres sur celle de la rue Saint-Louis, 20 mètres 80 centimètres sur le 2^e côté, et 41 mètres 21 centimètres sur le 4^e côté; ladite terrain estimée la somme de *deux mille francs*; l'acquéreur paye le sub. des centième sur l'ancien cadastre

Lesdits biens dépendent de la succession testamentaire de M. Jean Lesage.

L'adjudication de ces biens aura lieu le 16 septembre 1848, à l'heure de midi, en l'étude de M. Dechamps, notaire public à Cayenne.

Cette vente aura lieu en vertu de deux jugements rendus par le Tribunal civil de première instance de la Guyane, le 11 mars 1848, et le 11 mars 1848, et en vertu de la loi du 11 mars 1848, sur le rapport de M. Jean Lesage, Juge d'Appel, et de la loi du 11 mars 1848, sur le rapport de M. Jean Lesage, Juge d'Appel, et de la loi du 11 mars 1848, sur le rapport de M. Jean Lesage, Juge d'Appel.

Joseph Dechamps
Notaire public à Cayenne

Lesage
M. Lesage

Dechamps
M. Dechamps

Affiche de l'adjudication judiciaire des biens de Lesage dont l'habitation Grand-Marée le 16 septembre 1848
(Archive départementale de la Guyane, 2E 1/21, notaire Dechamp, 1848)

AFFRANCHIS DE L'HABITATION GRAND MARÉE EN 1848

NOM	PRÉNOM	ORIGINE	AGE	SEXE	DÉCÈS
AINAY	Augustine	Guyane	14	F	9/4/1877 sur l'habitation St Hippolyte (village Galibois)
AINAY	Caroline	Guyane	54	F	22/11/1849 à Grand Marée
AINAY	Geneviève	Guyane	23	F	10/3/1890 sur son habitation à Roura
AINAY	Noel	Guyane	37	M	26/12/1866 à Grand Marée
AINAY	Zéphirin	Guyane	25	M	26/12/1848 à Grand Marée
ALPHEE	Antoine	Afrique	60	M	5/5/1849 à Grand Marée
BOULOGNE	Anatole	Guyane	19	M	2/1/1853 à Kaw
COMPERE	Germain	Afrique	58	M	15/2/1854 à Grand Marée
DIBLE	Antoine	Afrique	64	M	24/5/1852 à Grand Marée
DIBLE	Nanette	Afrique	59	F	8/9/1862 sur l'habitation Galibois à son fils
GRANMARE	Jean	Guyane	50	F	22/7/1860 sur l'habitation la Reconnaissance
GROKE	Jérôme	Afrique	51	M	28/12/1865 à Grand Marée
GUELA	Chevalier	Afrique	37	M	3/1/1850 à Grand Marée
HECTOR	Félix	Afrique	28	M	16/10/1888 à Cayenne (cultivateur)
ISMAEL	Flavien	Afrique	62	M	16/2/1874 sur l'habitation St Flavien (village Galibois)
LABRADOR	Amélie	Afrique	54	F	30/1/1870 sur l'habitation la Renaissance (village Galibois) à son fils
LABRADOR	Baptiste	Guyane	35	M	12/7/1879 sur l'habitation la Renaissance (village Galibois)
LABRADOR	Georges	Afrique	58	M	5/10/1856 à Grand Marée
MIKEL	Marie	Guyane	20	F	????
ODOR	Isidore	Afrique	38	M	17/6/1858 à Grand Marée
THEOTIS	Jeanne	Afrique	70	F	23/11/1849 à Grand Marée
THEOTIS	Berthilde	Afrique	47	F	29/9/1852 à Grand Marée
TRANQUILLE	Guillaume	Afrique	60	M	20/10/1854 à Grand Marée
ULYSSE	Jean-Baptiste	Afrique	43	M	11/1/1877 sur l'habitation Grand ilet

Histogramme de l'habitation Grand Marée

1803

- 31 mars (**An 11, 10 germinal**), demande par **Guérineau** d'une concession à Victor Hugues (AD Guyane, L 41, 31mars 1803)

1803

- 4 novembre (**An 12, 12 brumaire**), Concession donnée à **Guérineau** et confirmée le 12 pluviôse (2 février 1804)

1804

- 22 juin, société de culture entre **Guérineau** et **Louis Vogt**

(**Vogt** est le régisseur de l'habitation *la Gabrielle* depuis l'an 7 (1799). Auparavant il en était le régisseur en second depuis 3 ans sous les ordres de Bordes).

(AD Guyane, X 270, cautionnements divers).

1810

- 25 novembre, **Jean Baptiste Célestin Lalanne** achète l'habitation aux enchères

(AD Guyane, acte notarié du 29 novembre 1810, notaire Casseneuve, 1 Mi 257)

- 29 novembre, **Jean Baptiste Célestin Lalanne** vend l'habitation à **Jean Lesage** et à **Louis Vogt**, les anciens propriétaires, pour 142 300 livres prix de l'adjudication.

(AD Guyane, acte notarié du 10 avril 1811, notaire Casseneuve, 1 Mi 257)

1811

- 10 avril, **Thomas Favard** vend à **Jean Lesage** et à **Louis Vogt** une portion de terrain mesurant quarante quatre carrés faisant partie de la concession accordée à Guérineau

(AD Guyane, acte notarié du 10 avril 1811, notaire Casseneuve, 1 Mi 257)

1817

- 8 décembre, mort de **Louis Vogt** à Cayenne.

1818

- En 1818, elle appartient à **Mme Vogt**

" Il est affligeant de voir que les montagnes productives qui entourent celle de la Gabrielle restent sans culture, n'y ayant d'autre habitation que celle de M. Martin et de Mme Vogt, toutes les deux encore formées par occasion puisqu'elles l'ont été par un directeur et un sous-directeur de la Gabrielle "

(Anom, DFC Guyane, carton 67, document 574)

1829

- 9 février, vente de l'habitation en licitation, jugements du 26/5/1828 et 9/2/1829

La *Feuille de la Guyane Française* du 4 juillet 1829 précise l'inventaire ci dessous :

- « Une maison de maître sur maçonnerie de 53x30 pieds (17,2 x 9,75 m)
- Une servitude sur maçonnerie de 30x15 pieds (10,4 x 5,2 m)
- 9 cases à nègres dont trois sur maçonnerie de 30x15 pieds
- Une rocourie de 100x32 pieds (32,5 x 10,4 m)
- 54 esclaves

Théodore Pain, tuteur des mineurs issus du mariage avec feu Marie Sylvie Barthélémy, veuve Vogt et Louis-Victor Vogt mineur »

1838

- 13 avril, **Louis-Victor Vogt** vend à **Jean Lesage** les cinq seizième de l'habitation qu'il tient de ses parents pour la somme de 28000 francs

(AD Guyane, acte notarié du 13 avril 1838, notaire Brun, 1 Mi 255)

1842

- *La Feuille de la Guyane Française* du 26/02/1842 la signale en vente.

1848

- 13 septembre, Madame **veuve Lesage** en est la propriétaire suite à l'adjudication judiciaire prononcée lors de la mort de son mari
- présence d'une **sécherie** dans l'inventaire

1849

- 10 février, bail sous seing privé pour affermer l'habitation à **Urbain Flotte** au prix de 2000 francs par an puis 1500 francs après deux ans.

1852

- 21 janvier, promesse de vente par veuve **Lesage** à l'expiration de la mise en ferme à **Flotte** le 10 août 1856

1853

- 30 mai, **Flotte** signe une promesse de vente d'une partie de **Grand Marée** (7 ha) à **Célestin Lussan**, fermier de l'habitation **la Reconnaissance** pour 1600 francs. Le paiement peut se faire en graines de rocou au prix de 8,39 francs les 30 kg.

1856

- 8 décembre, vente de l'habitation à **Flotte** par **veuve Lesage** pour 7000 francs.

1858

- Flotte construit son usine à roucou à Cayenne

1862

- 15 février, résiliation de la vente **Flotte-Lussan**

(AD Guyane, notaire Dunezat)

1869

• Vente aux enchères des biens de **Flotte** afin de liquider sa succession
(*Feuille de la Guyane Française* de 1869)

- **Montano Alcindor** se porte seul acquéreur pour 4520 francs

1870

- Mort de **Montano Alcindor** et de son fils **Edmond Alcindor** (30 octobre à *Grand Marée*)

1889

- L'habitation est toujours occupée. Un acte d'état civil de la ville de Roura. indique le décès de **Lucette Edzina** âgée de 6 ans, fille de **Daniel Alcindor** et de feu **Gertrude Polycarpe**.

1891

- Naissance de **Louis Edmond Alcindor**, fils d'**Octave Alcindor** et de **Marie Rose Guillot** sur l'habitation *grande marais*.

(Anom, Roura, naissance, 1891 acte 17 du 3/10/1891)

1893

- décès d'**Angélique Clino** le 26 février 1893 sur l'habitation *Grand Marée* .

(Anom, décès, Roura, acte 6 du 26 février 1893)

Généalogie **CHARLEMAGNE**

Jean François **CHARLEMAGNE** dit Agouba

- Julie **CHARLEMAGNE** ca 1829 - ? & Figaro **MERIBA** ca 1821 - 16/4/1855 (**Grand Marée**)
 - Gabriel ca 1853 - 21/12/1865 (*vge Galibois*)
 - Noël **MERIBA** 2/3/1855 (**Grand Marée**) - ?
 - Pierre Frederic Laurent 18/3/1864 (*vge Galibois*) - ?
 - Gustave 17/12/1866 (**hab Galibois**)- 24/8/1869 (**Cayenne, maison de sa mère**)
 - Octave 17/12/1866 (**hab Galibois**)- ?
 - X 7/10/1870 – 1/11/1870 (**Ste Elise**)

- Julie **CHARLEMAGNE** ca 1829 - ? & Florestan **POLYCARPE**
 - Gertrude **POLYCARPE** 26/1/1862 (**hab Galibois**) – 30/9/1886 (**Grand Marée**) & Daniel **ALCINDOR**
 - Alcideyus Moïse 28/8/1880 (**St François**) - 12/9/1940 (**Cayenne**)
 - Lucette Edzina 17/4/1883 (**Ilet indien**) - 19/7/1889 (**Grand Marée**)

- Joseph ca 1835 - 17/1/1884 (**maison de détention**)
- Noël ca 1819 – 15/1/1875 (**hopital de Cayenne**) ; cultivateur à Roura

Généalogie **DIBLE**

Antoine **DIBLE** ca 1788 - 24/5/1852 (**Grand Marée**) & Nanette 8/9/1862 (**Galibois**)

- Bernard ca 1812 - 26/7/1877 (**Cayenne**) & 18/2/1855 (Roura) Catherine **NICONS** ?- 21/12/1877 (**Cayenne**)
 - Pierre* ca 1832 - ?
 - Enoc ca 1838 - 5/4/1859 (**Grand Marée**)

Généalogie **HILDEVERT**

Hildevert **HILDEVERT** ca 1790 - 30/11/1880 (*Ste Noeline*) & Véronique ca 1800 24/2/1854 (*la Gabrielle*)

- **Charles** ca 1819 - 30/5/1868 (*la Gabrielle*) & Julienne **HOMERO**
 - Rosanna 1844 - 16/9/1883 (*Grand Ilet*)
 - Géréminie ca 1851 – 14/11/1872 (*la Gabrielle*)
 - Jean Marie 24/9/1852 (*la Gabrielle*) – 5/5/1856 (*la Gabrielle*)
 - Marthe 7/8/1855 (*la Gabrielle*) - & 29/11/1882 (Roura) Noël **CHURE** 22/1/1883 (*Galibois*)
 - X 13/2/1873 (*Solonie*)
 - Véronique 10/9/1858 (*la Gabrielle*) – 11/10/1875 (*la Reconnaissance*)
 - Georges 16/9/1860 (*la Gabrielle*)
 - Alexandre 10/5/1862 (*la Gabrielle*) – 27/7/1863 (*la Gabrielle*)
 - Caroline 6/7/1865 (*la Gabrielle*) & Claude Aristide **POLONY**
 - Véronique Eleonore 27/6/1884 (*savane Gabrielle*)
 - Jeanne Lucie 20/1/1887 (*Caphie*)
 - Cecilius 1/4/1889 (*Grand ilet dite Coffy*)
- **Cloé** ca 1821 -17/3/1899 (*Cayenne*) & 21/10/1854 (Roura) Oscar **NORDIN** 11/10/1888 (*Solonie*)
 - Elzéart Jean ca 1847 – 24/10/1870 (*Ste Victoire, Galibois*)
- **Stéphanie Pamela** ca 1830 - & 1/10/1859 (Roura) Lucien **POLONY**
 - Perodul Emilin 4/11/1861 (*Galibois*)
 - Jean Gustave 2/6/1864 (*Ste Elise*)
 - Lionel Leonce 11/1/1867 (*Patawa*) & Marie Adelaïde
 - Joseph Néré 7/9/1890 (*Touraimée*)
 - Rose Marie Adelina 12/7/1869 (*Ste Elise*) & 28/8/1893 (Roura) Arthur **AGELAS**
 - Louis Alexandre 13/11/1887 (*Touraimée*)
 - Philippe Joaquim 27/10/1889 (*Touraimée*)
 - Suer 29/11/1891(*Touraimée*)
 - Adelaïde Alexina 17/10/1872 (*Ste Elise*)
- **Noeline** ca 1832 - ? & 18/2/1862 (Roura) Jean François **LEVEILLE**
- **Pierre Dumas** ca 1829 – 23/9/1854 (*la Gabrielle*)
- **Anatole** *ca 1835 - 25/5/1889 (noyade) & 24/4/1858 (Roura) Rosilette **MINOL** ca 1833-27/8/1870 (*Solonie*)
 - X 28/10/1860 – 29/10/1860 (*Grande Marée*)
 - Julienne Anastasie ca 1863 (Cayenne) – 2/7/1865 (*Solonie*)
 - Eugène 29/10/1865 (*Solonie*)
 - Léonard Ferrand ca 1869 - 1/11/1870 (*Solonie*)
- **Anatole** *ca 1835 - 25/5/1889 (noyade) & 31/5/1871 (Roura) Anne Adelaïde **KIPOITY** 16/4/1872
 - x 16/4/1872 – 16/4/1872 (*Solonie*)

- **Anatole** *ca 1835 - 25/5/1889 (noyade) & 5/4/1883 (Cayenne) Marie **MIRAN** 25/5/1889 (noyade)
- **Hermine** ca 1842
 - Marie Adrienne 27/1/1864 (**Grand Marée**) – 15/12/1864 (**la Gabrielle**)

Hildevert **HILDEVERT** ca 1790 - 30/11/1880 (**Ste Noeline**) & 2/1/1864 (Roura) Clara **VERRIERES** ca 1804 - ?

- **Amédée** ca 1824 – 22/8/1880 (**crique Gabrielle**) & Hermine ? 14/7/1886 (**Petit Galibois**)
 - Edwige ca 1846 – 6/11/1853 (**la Gabrielle**)
 - Amédée 7/5/1851 (**la Gabrielle**)- 1/11/1870 (**Sébastopol**)
 - Elise ca 1853 - & 12/4/1876 (Roura) Jean Pierre Modeste **POLLUX**
 - Félicie 26/11/1856 (**Grande Marée**) – 29/6/1883 (**Sébastopol**) & Auguste **SILO**
 - X 22/10/1876 (**Sébastopol**)
 - X 21/2/1880 (**Sébastopol**)
 - Servius 15/2/1881(**Sébastopol**)
 - Simon 21/6/1859 (**Sébastopol**) - 21/7/1860 (**Sébastopol**)
 - Rosalia 9/12/1861 (**Sébastopol**) – ?
 - Pamphile leoda 19/12/1863 (**Sébastopol**)
 - Annoncialde 11/12/1866 (**Sébastopol**)
 - Maurice Amelius 18/9/1885 (**Elisabeth, crique Gabrielle**)
 - Hermina Augusta 24/6/1890 (**Touraimée**)
 - Perina Lucienne 8/1/1896 – 4/5/1899 (**bourg de Roura**)
 - Frédéric Cesaire 29/5/1869 (**Sébastopol**) & Marie Alice **SERVIN**
 - Marie Joseph 8/9/1891 (**Souvenir au Cormonbo**)
 - Frédéric Cesaire 29/5/1869 (**Sébastopol**) & Amelia **TORRIER**
 - Isaïe 2/7/1895 (?)
- **Amédée** ca 1824 – 22/8/1880 (**crique Gabrielle**) & 24/12/1887 (Roura) Catherine **BRUNOT** 25/6/1896 (**Cayenne**)

Vendredi ca 1829 - ? & Rosette **CHURE**

- Pierre Adolphe 27/5/1853 (**la Gabrielle**) - 2/1/1881 (**Sébastopol**)

Loradin ca 1848 - 6/9/1849 (**la Gabrielle**)

Généalogie **JAMBE**

Parfait **JAMBE** ca 1813 – 15/7/1865 (*vge Galibois*) & Cléonice ca 1812 - 21/5/1885 (*St Régis*)

- **Janvier** ca 1837 - ? & 24/4/1868 (Roura) Rose anna **RENNEL** ca 1846 - ?
 - Alphonse Archange 12/10/1863 (*Cayenne*) - ?
 - Eugène Léonce 12/10/1867 (*Galibois*) - ?
 - Charles Joseph 11/12/1871 (*st Archange*) - ?
 - Louis oscar 20/12/1873 (*st Archange*)- ? & **DARDE** Alice Marie
 - Camille Marie 12/1/1894 (*crique gabrielle*) - ?
 - Philippe Archange 20/10/1895 (?) - ?
 - Eliette Mariette 2/8/1899 (*crique gabrielle*) - ?
 - Alphonse 21/11/1901(?) - ?
 - Louise Emilienne 11/4/1906 (?) - ?
 -

Parfait **JAMBE** ca 1813 – 15/7/1865 (*vge Galibois*) & Circée **MOLBA**

- Clara Laurentine ca 1848 (*la Gabrielle*) - 30/10/1870 (*la Reconnaissance*) & 1/8/1868 (Roura) Chrétien **AGOUBA** ca 1831 - 20/7/1883 (*maison Magloire Sylvestre*)
 - Anne Marie 25/1/1866 (*Galibois*) - ?
 - Elisabeth Laurence 21/8/1868 (*Galibois*) - 1/11/1870 (*la Reconnaissance*)

Michaud Henry **JAMBE** ca 1803 - ? & Véronique **JAMBE** ca 1800 - 19/9/1852 (*la Gabrielle*)

Henry **JAMBE** ca 1774 - 16/11/1858 (*Grand Marée*) & Marie Louise ca 1796 - 3/9/1865 (*Mon Désir, Galibois*)

Généalogie **LAMARIFACE**

Joseph **LAMARIFACE** ca 1800 - 5/1/1870 (*St Joseph*) & Clara ca 1810 – 3/3/1865 (*la Marie, Galibois*)

- Polonis ca 1827- ? & Elisabeth Olympine **RAIMURE** ca - 18/2/1885 (*la Rosine, Gabrielle*)
 - Ferdinand Polonis 18/8/1854 (*Grand marée*)- ?
- Polonis ca 1827- ? & 16/7/1873 (Cayenne) Marie Eugénie **GAND**
- Belisaire ca 1837 – 16/11/1904 (*crique Gabrielle*) - & 7/11/1878 (Roura) Madeleine **RIVAT** ca 1823 - 13/8/1887 (*à la Gabrielle*)
- Belisaire ca 1837 – 16/11/1904 (*crique Gabrielle*) - & 29/12/1902 (Roura) Anne Marie **PALMOR** 21/6/1851 - ?

Généalogie LIMBOURG

Honorine LIMBOURG ca 1808 - 19/9/1848 (*la Gabrielle*)

- Clément ca 1826 – 22/5/1884 (*grand ilet*) & 3/10/1848 (Roura) Venus FLORANVILLE ca 1825 – 28/1/1896 (?)
 - Marie Catherine 8/3/1850 (*la Gabrielle*) – 7/12/1878 (*Mogador*)
 - Marie Leodat ? - 2 /12/1874 (*Solférino*)
 - X 8/11/1874 (*Solférino*)
 - Louise Georgina 13/4/1877 (?) - ?
 - Joaquim Ernest 22/3/1853 (*la Gabrielle*) - ? & Eudoxie MORGAN
 - Merlejudé 9/1/1872 (*Ste Elisabeth à Galibois*)
 - Joaquim Ernest 22/3/1853 (*la Gabrielle*) – 24/10/1888 (Roura) Marie Adelina CATALA
 - Attilius 13/11/1877 – 29/8/1879 (*Grand ilet*)
 - Herminie 1/10/1880 (*Cayenne*) - ?
 - Herminie 23/10/1898 – 23/11/1898 (*crique Gabrielle*)
 - X 7/4/1901 – 7/4/1901
 - X 26/1/1907 - 26/1/1907 (?)
 - Regina 11/7/1885 (?) - ?
 - Germene*** 9/5/1904 (*crique Gabrielle*) - ? & 8/8/1936 (Cayenne) louis ALY
 - Josephine Etienne 22/8/1887 (*Rosine*) – 8/11/1887 (*Rosine*)
 - Julia 10/10/1890 (*ilet Marie*)
 - Gaston 20/10/1894 (?) - ? & 10/1/1930 (Sinnamary) Eleonore LEHACAUT
 - Jeanne Amelie 14/6/1855 (*la Félicité*) – 3/1/1857 (*Patawa*)
 - Herminie 20/2/1857 (*Cayenne*) - ?
 - Josephine 21/1/1890 (*la Rosine*)
 - Marie Rose ca 1860
 - Servius 12/10/1886 (*Briky , Gabrielle*)
 - X 27/6/1888 (*ilet cofy , Gabrielle*) - 27/6/1888 (*ilet cofy , Gabrielle*)
 - Marie Delphine 27/1/1861 (*Grand Marée*)- 29/4/1881 (*Solonie*)
 - Idos Polycarpe 23/7/1863 (*Patawa*) - 9/12/1863 (*Galibois*)
 - Rose Anaïtis 20/7/1867 (*Patawa*) - ?
 - Jules Sexius 8/7/1884 (*la Briqueterie*) & Jeanne POLONY ca 1887 - ?
 - Aurelien 20/8/1906 - ?
 - Clément 6/6/1895 (?) - ?
 - Joseph Théodore 11/1/1898 (?)
 - Gabriel St Thomas* 28/3/1900 (*la Rosine*) - ?
 - Vincent Paul ** 19/7/1902 - ?
 - Marie Rose 15/11/1869 (*Solférino*) – 31/10/1870 (*Solférino*)
- Voley ca 1848 - ?

* reconnu le 16/4/1901 par MORGAN Jean jacques

**reconnu par MORGAN Jean jacques

*** reconnu en 1915 à Cayenne par Auguste Prudent

Généalogie **LUSSAN**

Célestin **LUSSAN** ca 1810 – 12/6/1883 (*Solonie*) & Zuléma **TIMBALLE**

- Euloge ca 1847 - ?

Célestin **LUSSAN** ca 1810 – 12/6/1883 (*Solonie*) & 2/6/1852 (Roura) Fanélie **BERGAME** ?

- Théophile Guillaume ca 1845 - 20/11/1899 (*crique Gabrielle*)

Généalogie **MONTAUBAN**

Amédée **MONTAUBAN** ca 1821 - 7/10/1895 (*bourg de Roura*) & Marguerite 7/10/1877 (*Galibois*)

- Nelson ca 1844 – 21/10/1870 (*Mexico*) & 19/3/1868 (Roura) Colombine **MASSORET**
 - Alexandre 24/4/1869 (*Mexico, Gabrielle*) - ? & Caroline **SERVIN**
 - Renoncia Clairine 1/10/1901 (*Cayenne*)

Amédée **MONTAUBAN** ca 1820 - 7/10/1895 (*bourg de Roura*) & 30/1/1883 (Roura) Ines **CAROL** 3/11/1898 (*bourg de Roura*)

Généalogie **MOLBA**

Hippolyte **MOLBA** ca 1806 – 24/3/1879 (*Solonie n°4*) & Anne **CAROL** ca 1804 – 29/9/1866 (*Galibois*)

- Circée ca 1823 - 26/8/1892 (*Patawa*) & Parfait **JAMBE**
 - Clara Laurentine* ca 1848 (*la Gabrielle*) - 30/10/1870 (*la Reconnaissance*)
- Circée ca 1823 – 26/8/1892 (*Patawa*) & 2/3/1871 (Roura) **POLONY** Leo ca 1835 – 26/9/1894
 - Constantin 30/6/1853 (*la Gabrielle*)
 - Roch 30/10/1855 (*Grand Marée*) – 9/8/1867 (*Patawa*)
 - Toussaint 15/12/1860 (*Galibois*)
 - Claude Aristide 7/11/1863 (*St Ignace*)
- Circée ca 1823 – 26/8/1892 (*Patawa*)
 - Hermine 4/11/1858 (*Grand Marée*) – 14/11/1859 (*la Gabrielle*)
- Nerestan ca 1838 – 29/8/1895** (*Cayenne*) & 14/10/1869 (Roura) Hermina **RIVAT**
 - Jules Modeste 7/6/1862 - ? & Marie Françoise **FLECHY**
 - Florida 5/10/1884 (*la Ménagerie*)
 - Eugène 8/3/1890 (*la Ménagerie*)
 - Marie Fideline 14/5/1867 - ? & 1/6/1896 (Cayenne) Emmanuel **ALZARINE**
 - Charles Philippe 3/2/1870 (*Solonie*) – 18/9/1870 (*Solonie*)
 - Georges Hippolyte 19/9/1871 (*Solonie n°4*) -
 - Stanis Evariste 14/1/1874 (*Solonie*)- & Anne Marie Lucie **CATA**
 - Irene Pierre 21/10/1893 (?) -
 - Clerina 3/6/1896 (?) -
 - Celina Eleonore 18/10/1876 (*Solonie n°4*) - ?
 - Joseph Edgar 9/5/1893 (?) - ?
 - Marie Alfrédine 29/5/1897 (*Cayenne*)
 - Analine 31/10/1879 (*crique Gabrielle*) - ? & 29/4/1916 (Cayenne) Wilfrid **DARDE**
- Stanislas & Elisabeth **RAIMURE**
 - Jean Joseph Alexis 4/1/1866 (*Cayenne*) - ?
 - Théophile 16/3/1868 (*La Reconnaissance*) - 27/7/1868 (*La Reconnaissance*)
 - Anne Marie 2/7/1869 (*La Reconnaissance*) – 14/2/1871(*La Reconnaissance*)
- Florestan ca 1838 - ? & Eulogie **POLONY**
 - Charles Sirgins 7/10/1858 (*la Gabrielle*)
- Péroline ca 1836 - 16/2/1874 (*St Jean*) & 7/2/1853 (Roura) Jean **SILO**

Généalogie **NEVROS**

Honorine **NEVROS** ca 1814 - 10/7/1887 (*crique Gabrielle*) & Joseh Canal **NEVROS** ca 1805 – 23/1/1862 (*Galibois*)

Honorine **NEVROS** ca 1814 - 10/7/1887 (*crique Gabrielle*) & 12/9/1868 (Roura) Jean Baptiste **PROBUS** ca 1819 - 22/2/1881 (*crique Gabrielle*)

Généalogie **NORDIN**

Elzéard **NORDIN** ? - 21/6/1871 (*Ste Victoire*) & Clémentine ca ? - 14/12/1854 (*la Gabrielle*)

- Anne marie 15/9/1850 (*la Gabrielle*) -30/5/1851 (*la Gabrielle*)
- Oscar ca 1829 - 11/10/1888 (*Solonie*)- & 21/10/1854 (Roura) Cloé **HILDEVERT**
 - Jean Elzéard ca 1847 - 24/10/1870 (*Ste Victoire*)
 - Marie Victoire 17/4/1855 (*la Gabrielle*) - ?
 - Clémentia 30/1/1887 (*Sébastopol*)
- Augustin ca 1829 - 19/3/1880 (*la Briquetterie*)
- Cornélie ca 1848 - 19/9/1870 (*Ste Victoire*)
 - Rose Marie 3/11/1864 (*Ste Victoire*) – 6/7/1865 (*Ste Victoire*)
 - Jeanne Marie Octavie * 18/8/1866 (*Ste Victoire*) - ?
 - Marie Antoinette Léodat 14/3/1870 (*Ste Victoire*) – 10/6/1871 (*Ste Victoire*)

*Reconnue par Uldaric **CIMONARD** en 1881

Généalogie **POLONY**

Jean Baptiste **POLONY** ca 1799 – 31/7/1853 (*la Gabrielle*) & Jeanne ca 1800 – 20/8/1870 (*Ste Elise*)

- **Eulogie** -? -26/5/1883 (*Ste Cecile, Gabrielle*) & 13/10/1870 (Roura) Dominique **CIMONARD**
 - Charles Sirgens ca 1858 – 16/10/1862 (*Galibois*)
 - Eugene Mederic 11/1/1860 (*la Gabrielle*) - 12/1/1863 (*Galibois*)
 - Philidor Theodore 17/9/1861 (*la Gabrielle*)
 - Marie Louise 31/12/1865 (*Ste Elise*) – 8/6/1867 (*Patawa*)
- **Lucien** ca 1838 - ? & 1/10/1859 (Roura) Stéphanie Pamela **HILDEVERT** ca 1840 - 22/8:1878 (*Cayenne*)
 - Perodul Emilin 4/11/1861 (*Galibois*)
 - Jean Gustave 2/6/1864 (*ste Elise*)
 - Lionel Leonce 11/1/1867 (*Patawa*) & Marie Adelaïde
 - Joseph Néré 7/9/1890 (*Touraimée*)
 - Rose Marie Adelina 12/7/1869 (*Ste Elise*) & 28/8/1893 (Roura) Arthur **AGELAS**
 - Louis Alexandre 13/11/1887 (*Touraimée*)
 - Philippe Joaquim 27/10/1889 (*Touraimée*)
 - Suer 29/11/1891(*Touraimée*)
 - Adelaïde Alexina 17/10/1872 (*Ste Elise*)
- **Lucien** ca 1838 - ? & 5/5/1881 (Roura) Antonia **CIBON** 4/11/1883 (*roura*)
- **Lucien** ca 1838 - ? & 1/10/1892 (Roura) Alphonsine **TOURME**

- **Leo Leon** ca 1832 - 26/9/1894 & 2/3/1871 (Roura) Circée **MOLBA**
 - Constantin 30/6/1853 (*la Gabrielle*) & 29/10/1874 (Roura) Galathee **VERIERRE** *
 - Roch 30/10/1855 (*Grande Marée*) - 9/8/1867 (*Patawa*)
 - Aristide Claude 12/9/1863 (*St Ignace*)- ? & Caroline Emilie **HILDEVERT** ca 1865 - ?
 - Véronique Eleonore 27/6/1884 (*savane Gabrielle*)
 - Cecilius 1/4/1889 (*Grand ilet dite Coffy*)
- **Isaac** ca 1832 – 10/9/1870 (*Patawa*)
- **Robertine** ca 1828 - ? & 25/4/1860 (Cayenne) Pierre Louis **PIERRE**
 - Louise Anna ca 1863 – 11/3/1864 (*St Ignace Galibois*)

Toussaint ca 1859 - ? & Josephine **LOIRET**

- Cecile Tania 30/4/1882 (*eli patawa*) - ?
- Hortilius 19/4/1885 (*Ste Elise*) - ?
- Marguerite 30/5/1890 (*Ste Elise*) - ?

Emilien ca 1866 - ? & Angelina **ALONZO**

- Marie Victoire 8/2/1890 (*Besse, Gabrielle*)- ?

* Veuve de Laflute **LOFERME**

Généalogie **PROBUS**

Michel **PROBUS** ca 1822 – 26/1/1868 (*St Archange*) & 21/7/1855 (Kaw) Mérancienne **RENNEL**

- Rose anna ca 1846 - ? & 24/4/1868 (Roura) Janvier **JAMBE**
 - Alphonse Archange 12/10/1863 (*Cayenne*) - ?
 - Eugène Léonce 12/10/1867 (*Galibois*) - ?
 - Charles Joseph 11/12/1871 (*St Archange*) - ?
 - Louis Oscar 20/12/1873 (*St Archange*)- ? & Alice Marie **DARDE**
 - Camille Marie 12/1/1894 (*crique Gabrielle*) - ?
 - Philippe Archange 20/10/1895 (?) - ?
 - Eliette Mariette 2/8/1899 (*crique Gabrielle*) - ?
 - Alphonse 21/11/1901(?) - ?
 - Louise Emilienne 11/4/1906 (?) - ?

Jean Baptiste **PROBUS** ca 1819 - 22/2/1881 (*crique Gabrielle*) & 12/9/1868 (Roura) Honorine **NEVROS** ca 1814 - 10/7/1887 (*crique Gabrielle*)

Généalogie **RALLOP**

Zéphirin **RALLOP** ca 1827 – 14/5/1896 (?) & Angelique **CLINO**

- Eugène 19/1/1869 (*Galibois*) – 18/10/1870 (*Ste Honorine , Galibois*)

Marie Rose **RALLOP** ca 1814 - 13/3/1874 (*Galibois*) & 6/2/1850 (Roura) Linval **VALNIL** 1/9/1866 (*Galibois*)

Généalogie RIVAT

Reine RIVAT ca 1794 – 3/6/1869 (*Galibois*)

- Madeleine ca 1823 - 13/8/1887 (*à la Gabrielle*) & Michel MICKEL
 - Hermina ca 1843 -
 - Jules Modeste 7/6/1862 (*la Gabrielle*)
 - Jean Léonard 22/10/1864 (*Solonie*) -11/4/1869 (*Solonie*)
 - Fideline Marie 14/5/1867 (*Solonie*) - ?
 - Hermina ca 1843 - ? & 14/10/1869 (Roura) Nerestan MOLBA
 - Charles Philippe 3/2/1870 (*Solonie*) - 18/9/1870 (*Solonie*)
 - Georges Hippolyte 19/9/1871 (*Solonie n°4*) - ?
 - Stanis Evariste 14/1/1874 (*Solonie*) - ?
 - Celina Eleonore 18/10/1876 (*Solonie n°4*) - ?
 - Analine 31/10/1879 (*à la Gabrielle*) - ?
 - Gustave ca 1846 -
 - Julie ca 1849 - 9/6/1851 (*Grand Marée*)
 - Joseph* 24/1/1851 (*le Pactole*) – 19/5/1902 (*à la Gabrielle*) & 11/1/1883 (Roura) Elisabeth Olympine Raimure 18/2/1885 (*la Rosine, gabrielle*)
 - Marie Adolphine Berthe 24/8/1878 - ? (?)
- Madeleine ca 1823 - 13/8/1887 (*à la Gabrielle*) & 7/11/1878 Belisaire Lamariface ca 1837 - 1904 (*domicile*)
- Pierre Louis ca 1829 - 7/4/1886 (*le Désert à la Gabrielle*) & Caroline Edwige
 - Albert 25/7/1853 (*Grand Marée*) - 5/5/1873 (*bourg de Roura*)
 - Michaud 1855 (*Grand Marée*) - ?
- Pierre Louis ca 1829 - 7/4/1886 (*le Désert à la Gabrielle*) & 1/6/1869 Andromaque Limoge ca 1811 - ?
- Pierre ca 1812 - ?

* Reconnu par Michel Mickel en 1871

Généalogie SERAN

- Victorine SERAN ca 1788 - 15/2/1875 (*Ste Victoire*)
 - André SERAN ca 1818 - 2/10/1870 (*St André*)
 - Marie Victoire ca 1814 - 3/12/1875 (*Galibois*) & Antoine LEOVILLE
- Séraphin ca 1805 - 23/5/1867 (*St André*)

Généalogie **SILO**

Virgile **SILO** & Alexandrine

- **Jean** ca 1831 – 16/8/1888 (bourg de Roura)- & 7/2/1853 (Roura) Peroline **MOLBA** ca 1835 – 16/2/1874 (*St Jean*)
 - Auguste 29/1/1854 (*la Gabrielle*) - ? & Felicie **HILDEVERT**
 - Eliette Hermelie 6/11/1878 (*Sebastopol*) - ?
 - Marie Claire 2/1/1856 (*la Gabrielle*) - ?
 - Georges 20/2/1858 (*Grand Marée*)- 3/6/1859 (*Grand Marée*)
 - Marie Georgette 6/6/1860 (*Galibois*)
 - Annonciade 26/11/1862 (*Galibois*) – 20/8/1863 (*St Jean*)
 - Ambrosine 7/9/1867 (*St Jean*) -28/11/1874 (*St Jean*)
 - Jeanne Noeline 26/12/1868 (*Galibois*) – 27/11/1874 (*St Jean*)
 - Jean Hermelius 20/11/1871 (*St Jean*) - ? & Alicia **MARIBA**
 - Augustine Adolphine 5/9/1902 (*crique Gabrielle*) - ?
 - Hameur Esprit 20/7/1904 (*crique Gabrielle*) - ?
 - Hermance 16/2/1874 (*St Jean*) - ?
 - Eugenie Elisabeth 16/2/1874 (*St Jean*) -30/11/1874 (*St Jean*)

- **Toussaint** ca 1835 - & 26/10/1871 (Roura) Ernestine dite yoyo **LEMER** ca 1837 – 6/12/1904 (*crique Gabrielle*)
 - Ines 25/2/1860 (*Grand Marée*) - ?
 - Gaston Albert 23/11/1878 (?)
 - Théodule 30/7/1902 (*crique Gabrielle*) -
 - Joaquim 17/10/1862 (*Galibois*) - ? & Lucie **LEONIDAS**
 - Roselia 3/10/1895 (?)
 - Anastase 26/8/1864 (*Galibois*) - ? & Annonciade **HILDEVERT**
 - Peroline 10/7/1892 (*petit Galibois*) - 10/7/1892 (*petit Galibois*)
 - Anastasie 12/4/1898 (?) - ?
 - Cimoleon 19/12/1899 (*crique Gabrielle*) -
 - Marie Claire melanie 7/1/1903 (*Sébastopol*) - ? & 28/10/1939 (Roura) Jouannet **LADOUCEUR**
 - Marie Amanda Ivona 12/12/1866 (*St Jean*) -
 - Toussaint Alexandre 1/2/1868 (*Galibois*) – 18/11/1870 (*St Jean*)
 - Anne Felicie 15/12/1871 (*St Jean*) -
 - Marguerite Laurence 20/2/1876 (*St Jean*) – 12/1/1882 (*Ste Catherine*)
 - X 9/5/1879 (*Galibois*) - 9/5/1879 (*Galibois*)

- **Adelaïde** ca 1826 -
 - Alexandrine 24/1/1852 (*la Gabrielle*) - ?

- **Léon Louis Joseph** ca 1845

Généalogie **LABRADOR**

Georges **LABRADOR** ca 1790-1/10/1856 (*Grand Marée*) & Amélie(a) ca 1794 - 30/1/1870 (*La Renaissance*)

- **Baptiste** ca 1813 – 10/7/1879 (*La Renaissance*) & 4/5/1852 (Roura) Flore **PALMOR** ca 1834 – 01/02/1870 (*La Renaissance*)
 - Thérèse 9/6/1853 (*Grand Marée*) - ?
 - Jules Valentin 30/1/1855 (*Grand Marée*) – 15/12/1855 (*Grand Marée*)
 - Paul Auguste 15/11/1858 (*Grand Marée*)-? & ca 1867 Marie Virginia **FEREOL**
 - Aricie Zoé 5/7/1897 (?) - ?
 - Paul Auguste 15/11/1858 (*Grand Marée*)- ? & ca 1865 Anaïs **LUCE**
 - Anselme Alphonse 10/6/1903 (?) - ?
 - Félicité 10/7/1901 (*crique Gabrielle*)- 27/9/1975 (*Cayenne*)
 - Marie Louise 12/7/1905 (*crique Gabrielle*)- ?
 - Marie Nicette 8/6/1856 (*Grand Marée*)– 4/2/1858 (*Grand Marée*)
 - Martial Orciant 21/12/1860 (*La Renaissance*)- ?[1887
 - Joseph Arthur 29/4/1863 (*La Renaissance*)- ? & ca 1872 Rose Almaïde **CORAL**
 - Ubald Irénée 15/3/1893 (?) - 11/2/1894 (?)
 - Thomas Ossian 21/12/1894 (?) - ?
 - Valentine Florence Idélina 9/11/1896 (?) - 14/10/1899 (*crique Gabrielle*)
 - Guillaume Pierre 16/1/1899 (*Bonne espérance, crique Gabrielle*) - ? & 23/5/1938 (Cayenne) Simerande **CIMONARD**
 - Julie 25/6/1901 (*crique Gabrielle*)- ?
 - Jeanne Aurélie 20/10/1903 - 12/4/1905 (*hab Silo marie, crique Gabrielle*)
 - Janare 9/12/1905 (*ilet Marie, crique Gabrielle*) - 11/6/1989 (*Cayenne*)
- **Baptiste** ca 1813-12/7/1879 & 16/10/1876 (Cayenne) & Clémence **ELICE** ca 1832 - 12/11/1896 (**bourg de Roura**)
- **Baptiste** ca 1813 - 12/7/1879 & Thérèse **CIMONARD** ca 1818 - 26/2/1881 (*Grand ilet*)
 - Alfred* ca 1846 - ?
- **Baptiste** ca 1813-12/7/1879 & Marie **MANOIR** ?- ?
 - Marie Sophie** (Manoir) ca 1845 - 11/10/1870 (*La Renaissance*)
- **Marguerite** ca 1822 – 6/6/1870 (*Cayenne*) & 9/12/1866 (Roura) **ALCINDOR** Montano ca 1821 – 31/10/1870 (*Grand Marée*)

*Reconnu par Baptiste Labrador le 5/9/1860, porte alors le nom de Labrador

** Reconnue par Baptiste Labrador le 16/5 /1850

Généalogie **ALCINDOR**

- Montano **ALCINDOR** ca 1821 – 31/10/1870 (*Grand Marée*) & 9/12/1866 (Roura) Marguerite **LABRADOR** ca 1822 – 6/6/1870 (*Cayenne*)
 - Elie Auguste* ca 1844 - 18/5/1891 (*St laurent du Maroni*) & Angélique **CLINO** ca 1846 - 26/2/1893 (*Grand Marée*)
 - Theodoxe Lucie 26/9/1881 (*Grand Marée*)– 23/5/1885 (?)
 - Edzina Virginia 16/12/1878 (*Grand Marée*)- ?
 - Elie Auguste ca 1844 - 18/5/1891 (*St laurent du Maroni*) & Marie Catherine **FARLOT**
 - Beatrix Auguste 18/4/1885 (*le Désert*) -
- Edmond ca 1846 - 30/10/1870 (*Grand Marée*)
 - Jean Baptiste Daniel ca 1848 - 11/5/1900 (chercheur d'or) & Gertrude **POLYCARPE** ca ? – 1/10/1886 (*Grand Marée*)
 - Alcideyus Moïse 28/8/1880 (*St François*) – 12/9/1940 (*Cayenne*)
 - Lucette Edzina 17/4/1883 (*ilet indien*) - 19/7/1889 (*Grand Marée*)
 - Antoinette 23/02/1853 (*Grand Marée*)– 3/3/1853 (*Grand Marée*)
 - Octave 5/9/1854 (*Grand Marée*)- ? & Marie Rose **GUILLOT** ca 1860
 - Martine Louise 11/11/1885 (*la Palestine* (Mahury)) - ?
 - Lionel Louis 25/11/1887 (*grand marais*) - 3/7/1974 (*Cayenne*) & 7/7/1937 (*Cayenne*) Rose Mathilde **CALVAIN**
 - Edmond Louis Raymond 3/10/1891 (*grand marais*)- ?
 - Gustave 6/9/1854 (*Grand Marée*)- 14/3/1904 (*Cayenne*) (chercheur d'or)
 - Marie Anaclés 21/5/1857 (*Grand Marée*)- ?
 - Eugène 28/4/1860 (*Grand Marée*)- ?
 - Marie Antoinette 12/7/1862 (*Grand Marée*) - 21/9/1890 (*Cayenne*)